

Réghaïa

Décès d'un jeune homme  
percuté par un train

Page 24

# Les DEBATS

Votre quotidien national

Des discussions sont en cours avec des sociétés étrangères

# L'Algérie va exploiter ses mines d'or

L'Algérie va bientôt relancer l'exploitation des mines d'or dans le sud du pays, a fait savoir jeudi, le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a fait état de l'avancement des discussions lancées par son département ministériel avec des partenaires étrangers

Page 3



Algérie/Chine

L'Algérie peut rejoindre le groupe des Brics d'ici à 2030



L'Algérie peut rejoindre le club des pays émergents membres du Brics d'ici à 2030 en s'appuyant sur son programme de diversification économique adopté en 2016 et sur l'accord de partenariat stratégique signé avec la Chine, a estimé jeudi le directeur de l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques, Mustapha Saïdj.

Intervenant à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques et l'Université de Shanghai, M. Saïdj a affirmé que l'Algérie peut rejoindre d'ici à 2030 le groupe des Brics, soulignant que l'appellation de ce cadre de partenariat changera pour devenir les «Bricsa», avant de saluer la réalisation des projets phares engagés par le gouvernement afin de faire de l'Algérie «une puissance économique dans la région méditerranéenne». A ce propos, le directeur de l'Ecole nationale de sciences politiques a cité le grand projet du Port centre à Cherchell qui permettra à l'Algérie de disposer d'une «infrastructure d'envergure» qui reliera, grâce à la route Transsaharienne, l'Asie et l'Afrique.

Evoquant une relation «historique très forte» entre Alger et Pékin, depuis la reconnaissance par la Chine du gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra), en décembre 1958, M. Saïdj a ajouté que le lancement du satellite algérien Alcomsat, la réalisation de la nouvelle aéroport internationale, la signature d'un accord dans le cadre de l'initiative «la Route et la sécurité» avec la Chine conjuguée à tous les projets lancés dans le cadre de la diversification de l'économie nationale permettront à l'Algérie d'intégrer le cercle des «Nations émergentes».

«L'Algérie a été le premier pays arabe à signer en 2014 l'accord de partenariat stratégique avec la Chine, dans le cadre de l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Page 4

Il sera appliqué dans les six mois à venir

Permis de conduire, un nouveau système d'examen

Page 2



Des discussions sont en cours avec des sociétés étrangères

# L'Algérie va exploiter ses mines d'or

L'Algérie va bientôt relancer l'exploitation des mines d'or dans le sud du pays, a fait savoir jeudi le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a fait état de l'avancement des discussions lancées par son département ministériel avec des partenaires étrangers.



Par S. A. Mohamed

Répondant à une question du député Bekkaï Hemmal concernant la situation des mines d'or à Tamanrasset, notamment les mines de Tirek et d'Amesmessas, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Yousfi a indiqué que l'Entreprise nationale d'exploitation des mines d'or (Enor) n'a pas assez d'expérience dans l'exploitation souterraine de l'or, ajoutant que des discussions sont en cours avec plusieurs sociétés étrangères expérimentées pour l'exploitation de ce minerai. Les discussions avec les partenaires étrangers «avancent», a-t-il fait savoir, sans citer les noms et nationalités des partenaires étrangers concernés et sans préciser les délais de lancement des travaux, soulignant que ce partenariat permettra d'aug-

menter la production de l'or selon les réserves disponibles. Concernant les mines d'or dans les régions de Tirek et d'Amesmessas, M. Yousfi a dit que l'activité de développement et d'exploitation de l'or dans ces deux mines s'est déroulée en plusieurs étapes. Au départ, l'entreprise Enor a effectué, à elle seule, des travaux de développement et de préparation de l'opération d'exploitation et a, par la suite, établi un partenariat avec un partenaire étranger pour l'exploitation de ces mines, a-t-il précisé. Concernant le partenariat d'Enor avec le partenaire étranger, le ministre a déclaré : «Malheureusement, la société étrangère qui détenait la majorité des actions au sein de l'entreprise, a recouru à l'exploitation des couches superficielles du minerai, sans avoir élaboré un plan de développement et d'exploitation

industrielle durable, empêchant ainsi l'exploitation efficace des mines d'or». Pour remédier à cette situation, M. Yousfi a indiqué que les autorités publiques avaient procédé à l'effacement de la dette de l'Enor, en lui octroyant un crédit de près de 3 milliards de dinars, ajoutant que l'entreprise a procédé, sur la base des orientations de son département ministériel, à une révision de son plan de développement et d'exploitation pour relancer son activité et partant, augmenter la production aurifère». M. Yousfi avait, en effet, révélé en octobre dernier, que des discussions sont menées avec des partenaires étrangers. Soulignant la nécessité de faire appel à des partenaires étrangers «qui ont l'expertise pour ça», le ministre a, en outre, déploré le choix de l'ancien partenaire qui «n'était pas bon», car «il se limitait à l'exploitation des couches

superficielles sur des périmètres très larges, ce qui donnait une production «insuffisante» de l'ordre d'une tonne par an». Répondant à la question du même député sur la possibilité de réviser la loi sur les mines, promulguée en 2014 pour autoriser l'exploitation de l'or par des procédés traditionnels, le ministre a affirmé que cette loi a traité et pris en considération cet aspect. Il a dévoilé, dans ce sens, une étude réalisée par son département ministériel sur la formation des jeunes à pratiquer l'activité minière d'extraction et d'exploitation de l'or de manière artisanale, précisant que l'extraction et le traitement de l'or, même par des procédés traditionnels, exigent un minimum de qualification et d'expertise ainsi qu'une bonne maîtrise technique pour une exploitation optimale des ressources aurifères». S. A. M.

## Education nationale Le calendrier des examens de fin d'année fixé

Le calendrier de déroulement des examens de fin d'année des trois paliers de l'Education nationale, à savoir le baccalauréat, le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et l'examen de la 5<sup>ème</sup> année du cycle primaire, a été publié jeudi par le ministère de l'Education nationale.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a publié sur sa page Facebook les dates et les horaires de déroulement des examens du Bac pour chaque filière, du BEM et de la 5<sup>ème</sup> année primaire de l'année scolaire 2018-2019. L'examen de la 5<sup>ème</sup> année (cycle primaire) se déroulera le 29 juin 2019, avec l'épreuve de la langue arabe (9h-10h30) et des mathématiques (11h-12h30) en matinée, alors que l'épreuve de la langue française est prévue dans l'après-midi de 15h à 16h30.

Pour ce qui est des épreuves du BEM, elles se dérouleront en trois jours du 9 au 11 juin 2019. Les épreuves inscrites au premier jour du BEM sont la langue arabe (8h30-10h30), les Sciences physiques et technologie (11h-12h30), l'éducation islamique (14h30-15h30) et l'éducation civique (16h-17h).

Le deuxième jour du BEM sera consacré aux Mathématiques (8h30-10h30), la langue anglaise (11h-12h30) et l'histoire-géographie (14h30-16h). Concernant le troisième jour, les épreuves porteront sur la langue française (8h30-10h30), les Sciences naturelles et de la vie (11h-12h30) ainsi que la langue amazighe (14h30-16h). S'agissant de l'examen du baccalauréat, il s'étalera sur cinq jours, soit du 16 au 20 juin 2019, et concernera six filières, à savoir Littérature-philosophie, Langues étrangères, Sciences expérimentales, Mathématiques, Techniques-mathématiques et Gestion-économie.

L'ensemble des épreuves débiteront à 8h30 pour toutes les filières et celles de l'après-midi débiteront à 15h, alors que certaines épreuves se termineront à 18h30.

R. N.

Promotion des droits des femmes

# L'Algérie a «abrogé» toutes les mesures discriminatoires

L'Algérie a «abrogé» toutes les mesures discriminatoires à l'égard des femmes, a affirmé, jeudi à Alger, le représentant du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, rappelant les avancées réalisées dans ce domaine. «L'Algérie, dès le recouvrement de son indépendance, a abrogé les mesures législatives et réglementaires discriminatoires à l'égard de la femme à travers la consécration du principe fondateur de l'égalité des citoyens en droits et en devoirs, s'inspirant de l'esprit et de la lettre des conventions régionales et internationales», a déclaré, M. Mokrani. Le directeur de la Coopération avec l'Union européenne (UE) et les Institutions européennes au ministère des Affaires étrangères s'exprimait à l'ouverture du 2<sup>ème</sup> Atelier régional

pour la promotion du rôle des femmes, coorganisé par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, le gouvernement portugais et le ministère des Affaires étrangères, sur le thème de l'«Application des lois relatives aux droits des femmes : partage des bonnes pratiques». Argumentant ses propos, M. Mokrani a énuméré les différents documents internationaux ratifiés par l'Algérie, dont la levée de la réserve sur l'article 9/2 de la Convention internationale relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Cedaw), avant de se féliciter de la «réalisation» des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Un acquis qui, a-t-il poursuivi, a valu à l'Algérie de figurer parmi la cinquantaine des Etats pilotes choisis par l'Organisation des

Nations unies (ONU) pour mettre en oeuvre les Objectifs de développement durable (ODD), notamment les objectifs 5 et 6 portant, respectivement, sur l'Égalité des sexes et sur la paix et la justice. Au plan interne, l'intervenant a souligné «l'attachement» de l'Etat à la promotion de la parité hommes/femmes sur le marché de l'emploi et à l'accès de ces dernières aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques. Un attachement, a-t-il rappelé, qui est consacré par la Constitution révisée de 2016, de même que par la loi organique 12-03 de 2012, fixant les modalités de représentation des femmes dans les Assemblées élues.

Abordant l'importance de cette rencontre, M. Mokrani a considéré que la tenue de celle-ci est «en soi un signe de reconnaissance

des progrès et des efforts engagés sur la promotion du rôle de la femme en Algérie», de même qu'elle offre «une opportunité pour un échange sur les politiques nationales et les bonnes pratiques internationales» en la matière. A ce propos, il a cité l'expérience algérienne et les acquis réalisés dans ce domaine et ce, a-t-il relevé, conséquemment aux réformes initiées par le Président de la République, qui lui ont donné «un contenu concret à la mesure des aspirations et des attentes de la femme algérienne».

Cette activité permet, en outre, d'«étayer et de conforter» la coopération que développe l'Algérie et le Conseil de l'Europe à la faveur de son adhésion au Centre Nord-Sud (juin 2017), à la Convention de Venise sur le Droit constitutionnel ainsi qu'à l'Accord

Eur-Opa (euro-méditerranéen) sur les risques majeurs, a-t-il ajouté. Il a cité, également, la participation «régulière» de l'Algérie aux sessions de l'Assemblée parlementaire de l'Institution paneuropéenne ainsi qu'à la Convention d'Istanbul sur la violence conjugale, avant d'évoquer «le dialogue et la coopération» engagés avec l'UE et ses Etats membres, l'ONU et d'autres partenaires.

Allant dans le même sens, la présidente du Conseil national des droits de l'homme, Fafa Sid Lakhdar Benzerrouki, a passé en revue les avancées réalisées par l'Algérie en matière de protection de la femme et du renforcement de ses droits, citant en exemple quelques hautes responsabilités et fonctions occupées par des femmes dans divers secteurs.

H. A.

Algérie/Chine

# L'Algérie peut rejoindre le groupe des Brics d'ici à 2030

L'Algérie peut rejoindre le club des pays émergents membres du Brics d'ici à 2030 en s'appuyant sur son programme de diversification économique adopté en 2016 et sur l'accord de partenariat stratégique signé avec la Chine, a estimé jeudi le directeur de l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques, Mustapha Saïdj.



Intervenant à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre l'Ecole nationale supérieure de sciences politiques et l'Université de Shanghai, M. Saïdj a affirmé que l'Algérie peut rejoindre d'ici à 2030 le groupe des Brics, soulignant que l'appellation de ce cadre de partenariat changera pour devenir les «Bricsa», avant de saluer la réalisation des projets phares engagés par le gouvernement afin de faire de l'Algérie «une puissance économique dans la région méditerranéenne».

A ce propos, le directeur de l'Ecole nationale de sciences politiques a cité le grand projet du Port centre à Cherchell qui permettra à l'Algérie de disposer d'une «infrastructure d'envergure» qui reliera, grâce à la route Transsaharienne, l'Asie et l'Afrique.

Evoquant une relation «his-

torique très forte» entre Alger et Pékin, depuis la reconnaissance par la Chine du gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra), en décembre 1958, M. Saïdj a ajouté que le lancement du satellite algérien Alcomsat, la réalisation de la nouvelle aéroport internationale, la signature d'un accord dans le cadre de l'initiative «la Route et la sécurité» avec la Chine conjuguée à tous les projets lancés dans le cadre de la diversification de l'économie nationale permettront à l'Algérie d'intégrer le cercle des «Nations émergentes».

«L'Algérie a été le premier pays arabe à signer en 2014 l'accord de partenariat stratégique avec la Chine, dans le cadre de l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cet accord commence à porter ses fruits», a souli-

gné M. Saïdj, citant, dans ce contexte, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays qui avoisine annuellement les 10 milliards de dollars et le montant de 10 milliards de dollars des contrats obtenus par les entreprises chinoises en Algérie, dans les domaines industriels et de travaux publics.

L'adhésion à l'initiative chinoise «la Ceinture et la Route» permettra également à l'Algérie de bénéficier de nombreux avantages, a soutenu encore l'intervenant.

A propos de cette initiative, le directeur de l'Université des études internationales de Shanghai, Li Yan Song, a indiqué, pour sa part, qu'elle est «partagée» et vise «le progrès des pays signataires dans l'esprit d'égalité et de respect mutuel». S'appuyant, entre autres, sur la réalisation de pro-

jets d'investissements dans les infrastructures et du développement des flux d'échanges commerciaux et économiques, cette initiative lancée en septembre 2013 a suscité des réactions «très positives» au sein de la communauté internationale, a fait savoir M. Song.

Plus de 130 pays et 70 organisations internationales ont déjà signé 270 accords de coopération avec la Chine, alors qu'«un grand nombre de projets de coopération ont déjà été réalisés», a-t-il ajouté.

Affirmant que Pékin est animé par une volonté de fonder un «partenariat gagnant-gagnant, sans conditions préalables», le directeur de l'Université de Shanghai a plaidé pour «une mondialisation assurant la prospérité des peuples et non la confrontation».

R. B.

## Négociations sur la Zone de libre-échange africaine Aboutissement à de «bons résultats» selon Djellab

Les négociations autour de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ont abouti à de «bons résultats», a indiqué jeudi au Caire, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Dans une déclaration à la presse algérienne, au terme de la 7<sup>ème</sup> réunion des ministres du Commerce des pays de l'Union africaine (UA), ouverte mercredi au Caire, M. Djellab a expliqué que les négociations autour de Zlecaf avaient «bien avancé» et abouti à de «bons résultats».

Le ministre a avancé que l'étape suivante dans le processus de création de cette zone, consistait à préparer le terrain au niveau national, afin de réunir les conditions nécessaires au lancement de ce projet continental.

Il a, par ailleurs, fait savoir que les pays africains s'accordaient une période de grâce de cinq ans avant le libérer le commerce des produits qu'ils jugent «sensibles», en raison de leur importance pour leur économie.

Ces produits peuvent être industriels, agricoles ou les deux à la fois, a-t-il indiqué, ajoutant, cependant, que la libéralisation du commerce des produits classés non sensibles, se fera dès l'ouverture de la Zlecaf.

M. Djellab a, en outre, indiqué que toutes les zones de libre-échange créées jusqu'à maintenant dans certaines sous-régions d'Afrique, seront absorbées progressivement par la Zlecaf sur une période de 10 ans.

Pour rappel, cette réunion des ministres africains du Commerce s'est tenue en marge de la 1<sup>ère</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine, organisée du 11 au 17 décembre au Caire, qui regroupe 1 200 entreprises des pays africains, dont 38 entreprises algériennes.

Cette foire a pour but de stimuler le commerce intra-africain et soutenir la mise en oeuvre de la Zlecaf dont l'accord avait été signé en mars 2018 par 44 chefs d'Etat et de gouvernement africains lors du sommet extraordinaire de l'UA à Kigali (Rwanda).

La décision d'établir la Zlecaf avait été adoptée en 2012 lors de la 18<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, tandis que les négociations sur la Zlecaf au sein de l'UA avaient débuté en 2015.

Cette zone a pour but de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent en assurant la libre-circulation des activités et des investissements. Ce qui devrait permettre, selon l'UA, d'accélérer la mise en place de l'Union douanière africaine.

H. M.

## Nouvelles zones industrielles

# Des instructions données pour accélérer la cadence de réalisation

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé, jeudi à Alger, que les autorités publiques avaient donné des instructions pour accélérer la cadence de réalisation des nouvelles zones industrielles à travers le territoire national, soulignant le transfert aux walis de la responsabilité de réalisation de 43 zones.

«La création de 50 nouvelles zones industrielles s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République», a déclaré le ministre, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire

nationale (APN) consacrée aux questions orales présidée par Mouad Bouchareb, président de l'APN.

Répondant à une question du député Hassan Bounefta (RND) sur le lancement des travaux de réalisation de la zone industrielle de Aïn Regada (Guelma), lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, le ministre a rappelé que la création de 50 nouvelles zones industrielles s'inscrivait dans le cadre du programme du Président de la République, et que la commune

de Aïn Regada a bénéficié du projet de création d'une zone industrielle de 140 ha.

Soulignant que l'Agence nationale d'Intermédiation et de régulation foncière (Anirf) a été chargée de la réalisation de cette zone industrielle qui sera financée par le Fonds national d'investissement (FNI), M. Yousfi a indiqué que «les autorités publiques ont donné toutes les instructions en vue d'accélérer la cadence de sa réalisation».

Il a précisé, à ce propos, que «lors de sa 84<sup>ème</sup> session, le Conseil national d'investissement

(CNI) avait pris la décision n°9 prévoyant le transfert aux walis de la réalisation de 43 zones industrielles, dont celle de Aïn Regada».

Ainsi, le dossier relatif aux études de réalisation de cette zone industrielle a été transféré, en date du 10 décembre 2017, à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Guelma, a précisé M. Yousfi, ajoutant que la réalisation s'effectue en coordination entre les services du ministère de l'Industrie et ceux de la wilaya. Le ministre a rappelé encore le

visa du cahier des charges par la commission sectorielle du ministère de l'Intérieur, en novembre 2018, le lancement de l'appel d'offres par la direction de l'urbanisme et de la wilaya puis l'ouverture des plis les 5 et 10 décembre en cours, ajoutant que cette opération a abouti à la sélection de quatre entreprises.

Pour accélérer la réalisation de la zone industrielle de Aïn Regada, le marché a été partagé en quatre lots en attendant le lancement des travaux, début 2019, a conclu le ministre.

H. T.

Mourad Zemali

# Encourager l'entrepreneuriat en milieu universitaire

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a plaidé, jeudi à partir de Chlef, pour l'encouragement de l'entrepreneuriat en milieu universitaire, tout en axant sur l'agriculture dans la création de micro-entreprises.



« La wilaya de Chlef est sur la bonne voie lui permettant de consacrer le développement escompté », a estimé M. Zemali dans une allocution à l'issue d'un exposé sur le secteur local de l'emploi qui lui a été présenté au Centre de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive.

Aussi, a-t-il appelé à l'encouragement de l'entrepreneuriat, tant en milieu universitaire, que dans celui de la formation professionnelle, « en tirant profit des avantages et facilitations assurées par les dispositifs publics de soutien à la micro-entreprise », a-t-il dit, « tout en permettant, tant aux jeunes, qu'aux stagiaires d'avoir accès à toute les informations susceptibles de les aider dans le montage et la gestion de leurs micro-entreprises, selon les capacités de

la wilaya », a-t-il observé.

M. Zemali a particulièrement insisté sur l'impératif d'encourager les jeunes diplômés universitaires et du secteur de la formation à investir dans les différentes filières agricoles, en relation avec l'industrie agroalimentaire et de transformation, notamment. Dans un autre registre, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a loué les efforts consentis par la wilaya en matière de création de l'emploi dans le cadre des différents dispositifs d'aide à l'emploi et autres contrats de travail. Le taux de chômage à Chlef est de 8,56% (soit moins de deux points par rapport à la moyenne nationale).

Il a, en outre, recommandé aux responsables en charge du secteur d'adopter un plan d'action susceptible de pérenniser, dans leurs postes, les diplômés intégrés dans le cadre des contrats d'insertion

professionnelle, dans le secteur administratif.

A noter que la wilaya a enregistré, jusqu'au mois d'octobre écoulé, l'installation de 5 066 demandeurs d'emploi, dans cette formule (contrats de travail dits classiques).

M. Zemali a également instruit de la nécessité de développer un partenariat permanent entre les différents services concernés par ce segment, en prenant en compte sa dimension économique, tout en impliquant les différents chambres professionnelles (agriculture, commerce, industrie), et autres établissements du secteur de la formation. En inspectant les agences de sécurité sociale de Tenès et Chlef, il n'a pas manqué, en outre, de souligner l'impératif de collecte des cotisations, en usant de tous les moyens permis par la loi, tout en sensibilisant les citoyens, mais aussi les opéra-

teurs économiques, « sur l'intérêt d'adhérer aux caisses de sécurité sociale, tant pour eux mêmes, que pour la pérennité de ces structures et de la continuité de leurs prestations au profit des catégories modestes de la société notamment ». A une question des journalistes sur une possibilité de relèvement de la représentativité des catégories aux besoins spécifiques, fixée actuellement à 1%, le ministre a indiqué que ses services vont « œuvrer en vue d'une révision de ce taux, à la hausse, à l'avenir ».

Durant cette visite à Chlef, M. Zemali a inauguré le siège de l'Agence locale de l'emploi, avant une visite d'un nombre de micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs Ansej et Cnac, outre l'inspection du chantier de la Caisse nationale des congés payés et du chômage intérimaires.

T. B.

Prix du pétrole

## Le baril en hausse

Les prix du pétrole ont avancé jeudi sur fond de données liées aux stocks du terminal américain de Cushing, très scruté par les investisseurs, et d'informations de presse sur les exportations d'Arabie saoudite vers les Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a fini à 61,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,30 dollar par rapport à la clôture de mercredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet crude » (WTI) pour janvier a pris 1,43 dollar à 52,58 dollars. « L'un des catalyseurs de la hausse vient de la publication de chiffres en baisse sur les stocks du terminal de Cushing lors des jours précédents », a commenté Bart Melek de TD Securities, des données publiées jeudi par la société Genscape. Ce

terminal pétrolier est particulièrement surveillé par les investisseurs dans la mesure où il sert de référence à la cotation du pétrole à New York.

Les cours du pétrole ont également réagi jeudi à des informations de presse suggérant que l'Arabie Saoudite pourrait baisser drastiquement ses exportations vers les Etats-Unis.

« Il peut s'agir d'une menace des Saoudiens à l'attention du Sénat américain qui souhaite punir l'Arabie Saoudite » pour son rôle présumé dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, a estimé Andy Lipow de Lipow Oil Associates.

Cette situation pourrait fissurer l'actuelle bonne entente entre le président américain Donald Trump et le prince héritier Mohammed ben Salmane, ayant notamment facilité la décision de l'Arabie Saoudite

de faire baisser sa production d'or noir et d'encourager ses partenaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la Russie à en faire de même lors d'une réunion vendredi.

Le cartel a annoncé à cette occasion son intention d'abaisser sa production d'1,2 million de barils par jour sur les six prochains mois.

Le marché a par ailleurs suivi la publication d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) jeudi maintenant ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2018 et 2019. « Voir une grande institution internationale comme l'AIE ne pas dévier de ses prévisions dans le contexte actuel est perçu de manière positive par les courtiers », a commenté M. Melek.

G. T.

Construction

## Premier challenge sur les idées innovantes

La première édition du challenge sur les idées innovantes dans le domaine de la construction se tiendra aujourd'hui et demain, au Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (Cnerib) à Alger, indique un communiqué de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet).

Cette compétition de deux jours, organisée sous le haut patronage du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, en partenariat avec la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (Dgrsdt), est dédiée aux jeunes porteurs d'idées innovantes dans le domaine de la construction, précise l'Agence qui relève du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la manifestation « Grands challenges 2018 » lancée par la Dgrsdt, s'adresse aux étudiants, doctorants, jeunes chercheurs et autres porteurs d'idées innovantes qui vont se mettre en compétition dans l'objectif de concrétiser des solutions et des produits innovants utiles sur plusieurs thèmes.

Il s'agit des matériaux de construction, des systèmes constructifs, de l'économie et l'efficacité énergétiques dans le bâtiment, l'amélioration du cadre bâti et de l'environnement bâti, la gestion des risques majeurs, le building Information Modeling (BIM) et les bâtiments intelligents. Les porteurs de projets participants, issus des quatre coins du pays, présenteront leurs projets le premier jour de la compétition devant un jury qui retiendra les meilleurs projets.

Ils suivront un coaching assuré par une dizaine d'experts dans divers domaines liés à la création d'entreprises (juridique, financier, protection par brevet d'invention, étude de marché...).

La deuxième journée de la compétition verra la présentation par les candidats de leurs business-plans devant un jury d'experts qui désignera les trois vainqueurs. Ces derniers seront accompagnés par le Cnerib et l'Anvredet pour créer leurs entreprises et concrétiser leurs rêves, selon le communiqué.

K. M.

## A partir d'aujourd'hui à Constantine La CGEA organise l'Académie ressource humaine

La Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea) organisera la 3<sup>ème</sup> session de l'Académie ressource humaine (RH-Cgea) du 15 au 17 décembre à l'université Frères Mentouri 1 à Constantine, a indiqué jeudi la confédération dans un communiqué.

Organisée en collaboration avec le Bureau international du travail (BIT), cette session de formation aura pour thématique « La gestion stratégique des ressources humaines » et sera axée sur deux volets principaux : l'aspect réglementaire et la gestion des ressources humaines, selon la même source.

Une cinquantaine de participants entre chefs d'entreprises et directeurs de ressources humaines, sont attendus à l'Académie ressource humaine, précise le communiqué. Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet Twadif initié par l'Organisation internationale du travail (OIT) avec le soutien financier du Royaume-Uni. Le projet Tawdif comprend globalement 16 activités dont la mise en place d'une Académie ressource humaine dans l'objectif d'encourager les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines. Les deux premières sessions de l'Académie ressource humaine de la Cgea ont été organisées au premier trimestre 2018 à Alger et à Oran avec la participation de 70 chefs d'entreprises et directeurs de ressources humaines, rappelle le communiqué.

R. N.

Etudiants étrangers en France

# La Sorbonne désapprouve l'augmentation des frais d'inscription

Le conseil d'administration de la Sorbonne Université a indiqué qu'il désapprouve l'augmentation des frais d'inscription des étudiants étrangers, mesure décidée par le gouvernement, a-t-on appris jeudi de l'université.



Le gouvernement a décidé, en novembre dernier, l'augmentation des frais de scolarité des étudiants, ne résidant pas dans l'espace économique européen (EEE), dès la rentrée 2019, de 170 euros pour la licence et 243 euros pour le master à respectivement 2 770 euros et 3 770 euros.

A cet effet, le conseil d'administration de la Sorbonne, réuni mercredi, a adopté à l'unanimité une motion sur l'accueil des étudiants extra-communautaires dans laquelle il réaffirme défendre «une université de service public visant tout à la fois le développement d'une recherche de pointe et des formations exigeantes ouvertes à toutes et tous».

Il est estimé que les mesures annoncées par le gouvernement vont dans le sens de la facilitation d'un visa plurian-

nel pour les étudiants étrangers, l'amélioration de leur accueil et pour les diplômés, la possibilité de rester ou revenir travailler en France.

Mais en revanche, le conseil d'administration de la Sorbonne estime que l'augmentation «importante» des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires «contrevient à ces principes fondamentaux».

«Le conseil d'administration désapprouve cette mesure», a-t-il souligné.

Plusieurs syndicats étudiants français ont également rejeté cette augmentation la jugeant de «discriminatoire», rappelle-t-on.

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'Unef (Union nationale des étudiants de France) ont vivement dénoncé cette hausse des frais d'inscription.

Pour l'Unef, cette haus-

se va nécessairement vers «un renforcement de la précarité sociale et une fermeture des portes de l'enseignement supérieur français».

Elle est également «inacceptable» pour le Syndicat de combat universitaire de Montpellier (Scum) ou Générations Montpellier-Métropole, deux autres syndicats.

Dans une tribune publiée récemment par le journal *Le Monde*, Hicham Jamid, doctorant en sociologie, a estimé que cette décision vient confirmer, encore une fois, «l'ambiguïté de la politique française à l'égard des étudiants étrangers».

«Une politique qui oscille entre un désir d'attractivité, puisé dans une vision libérale marquée par l'ère de la marchandisation des systèmes d'enseignement supérieur, et une obsession

de contrôle affirmée par une politique migratoire restrictive, sélective, prospérant dans une logique bureaucratique sécuritaire», a-t-il expliqué.

Les étudiants algériens en France, rappelle-t-on, sont parmi les plus nombreux à étudier en France avec un nombre de 30 521 contre 26 116 en 2017, selon les dernières données de Campus France.

Dans le top 25 de 2017, l'Algérie occupait le 3<sup>e</sup> rang après le Maroc et la Chine avec +10% en évolution des effectifs de 2011 à 2016.

Dans le nouveau classement, elle passe au 2<sup>e</sup> rang derrière le Maroc (39 855) et devance la Chine (30 071) pour un total de 343 400 étudiants étrangers ayant choisi la France pour suivre des études pour l'année universitaire 2017-2018.

Bilal L.

Europe

## Le mouvement des «gilets jaunes» gagne plusieurs pays

Le mouvement de protestation des «gilets jaunes» qui frappe depuis plusieurs semaines la France, avec des manifestations violentes, a gagné plusieurs pays européens, ont rapporté les médias.

Chez le voisin belge, le mouvement s'est exporté principalement dans la région francophone de Wallonie avec, le 8 décembre, environ 400 personnes arrêtées à Bruxelles lors d'une manifestation.

Il y a aussi eu des actions de blocages ciblés, parfois de la casse, à partir du 16 novembre à travers plusieurs localités belges.

Aux Pays-Bas, quelques centaines de personnes ont battu le pavé le 8 décembre, à Amsterdam, mais aussi à Rotterdam et à La Haye. Le 1<sup>er</sup> décembre, plusieurs centaines de personnes ont défilé dans les rues de La Haye et de Maastricht. Selon le journal *De Telegraaf*, les protestataires souhaitent alerter l'opinion publique et les autorités sur leur faible pouvoir d'achat.

Le même jour, en Allemagne, à l'appel de plusieurs partis anti-immigration dont Pediga, un millier de personnes s'est rassemblé devant la porte de Brandebourg à Berlin. Lundi, des cheminots ont fait grève dans le pays pour exiger des augmentations de salaire, portant pour certains un gilet jaune.

Pareil en Pologne, où des agriculteurs ont bloqué mercredi une autoroute pour réclamer du gouvernement une aide aux éleveurs touchés par la peste porcine africaine (PPA).

Selon le ministre de l'Agriculture polonais, Jan Ardanowski, qui a rencontré sur place les protestataires, aucun cas de grippe porcine n'a été enregistré dans le pays depuis le mois de septembre.

En Serbie, un député de l'opposition a revêtu un «gilet jaune» le 4 décembre au Parlement pour protester contre les prix de l'essence dans son pays. «Nous voulons des prix normaux pour l'essence, ou vous aurez des «gilets jaunes» dans les rues» de Serbie, a averti Bosko Obradovic, tête de file de la formation de droite nationaliste et eurosceptique Dveri. Au Portugal, des utilisateurs Facebook ont lancé un appel à la mobilisation pour vendredi 21 décembre. Quelque 12 000 personnes seraient prêtes à «mettre le Portugal à l'arrêt», tandis qu'en Hongrie, certains ont manifesté en «gilet jaune» contre un assouplissement de la législation sur les heures supplémentaires.

G. M.

Mali

## Des dizaines de civils tués dans des attaques

Des dizaines de civils ont été tués entre mardi et mercredi dans des attaques par des individus armés dans le nord-est du Mali, près de la frontière avec le Niger, ont rapporté les médias citant des sources locales.

«Des attaques ont été lancées entre la nuit de mardi et mercredi matin par des bandits armés sur plus de vingt motos» contre plusieurs localités, où ils ont tué «des civils de la communauté Idakshak», a indiqué le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA), faisant état jeudi d'un bilan de 47 morts.

Les assaillants «sont repartis vers la frontière nigérienne après avoir allumé un feu de brousse», a ajouté la même source.

Des élus locaux ont confirmé l'attaque, évoquant entre une vingtaine et plusieurs dizaines de tués.

Un élu de la région a également indiqué que les assaillants étaient «venus de la frontière nigérienne et repartis dans cette direction», mais sans pouvoir se prononcer sur le bilan.

Un autre élu local, qui affirme avoir pu brièvement parler avec un blessé, a accusé les assaillants d'avoir «tiré sur tous les civils rencontrés dans les campements».

La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a condamné sur Twitter «les faits collectés concernant cette série d'attaques», sans donner d'estimation chiffrée.

La Minusma a appelé «les autorités maliennes à enquêter sur ces incidents et à traduire les responsables en justice».

R. M.

Strasbourg

# L'auteur de l'attentat du marché de Noël a été tué

L'auteur de l'attentat de mardi dernier contre le marché de Noël à Strasbourg, a été tué par la police jeudi soir dans le quartier Neudorf, ont rapporté des médias.

Il a été abattu au 74 rue du Lazaret où un très important dispositif de police a été déployé précisent des sources proches du dossier.

«Il a tiré sur une équipe de policiers de sécurité publique qui a riposté» ont pré-

sé des sources policières citées par l'agence AFP.

Mardi soir, peu avant 20h00, Chérif Chekkat avait pénétré dans le centre historique de la ville au milieu du marché de Noël et avait ouvert le feu à plusieurs reprises sur les passants. Porteur d'une arme de poing et d'un couteau, il a ensuite échangé des tirs avec les forces de l'ordre, qui l'ont blessé au bras, avant de réussir à s'enfuir en prenant un taxi.

Trois personnes sont mortes dans cette attaque, cinq personnes sont gravement blessées et huit légèrement, selon un bilan encore provisoire.

Plus de 700 membres des forces de l'ordre étaient à sa recherche depuis l'attentat et plusieurs opérations de police avaient déjà eu lieu au Neudorf, quartier du sud de Strasbourg, où Chérif Chekkat a grandi.

T. M.

Oran

# Plus de 2 020 accidents de travail depuis le début de l'année

Plus de 2 020 accidents de travail, dont 26 mortels, ont été enregistrés par la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (Cnas) de la wilaya d'Oran au cours de l'année 2018, a révélé jeudi la cellule de communication de cet organisme de sécurité sociale.



**P**lus de 2 020 accidents de travail, dont 26 mortels, ont été enregistrés par la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (Cnas) de la wilaya d'Oran au cours de l'année 2018, a révélé jeudi la cellule de communication de cet organisme de sécurité sociale.

Plus exactement, 2 024 accidents de travail ont été déclarés à la Cnas d'Oran depuis janvier dernier ayant causé la mort de 26 personnes dans l'exercice de leur travail, a indiqué, à l'APS, en marge d'une journée d'étude régionale sur «L'évaluation des risques professionnels : outil indispensable de prévention», organisée par cette caisse.

Ce chiffre a connu une baisse par rapport à l'année précédente 2017, au cours de laquelle 2 394 accidents de travail, dont 28 mortels, ont été dénombrés. Une

baisse qui s'explique par les portes ouvertes et les campagnes de sensibilisation engagées par la Cnas au profit des employeurs et des employés, a-t-on noté.

La majorité des accidents de travail touche le secteur du bâtiment et des travaux publics, a précisé la même source, faisant savoir que la plupart des travailleurs victimes n'étaient pas munis d'équipements de protection individuelle (EPI), tels que les casques, les ceintures, les gants et les chaussures de sécurité.

A ce titre, le directeur général de la Cnas d'Oran a rappelé, lors des travaux de cette journée qui a vu la participation de plus de 150 personnes de la région Ouest, aux chefs d'entreprises l'obligation de mettre à la disposition de leurs employés les équipements de protection individuelle et de suivre les consignes d'utilisation.

«C'est une erreur des deux côtés, parfois les entreprises ne mettent pas à la disposition des employés des moyens de protections et parfois les travailleurs, eux-mêmes, refusent de les mettre», a-t-il déploré.

Pour la directrice de prévention au niveau de la direction générale de la Cnas, Fatiha Tiyyar, «l'intervention de la caisse dans le domaine de la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, repose essentiellement sur la connaissance du monde du travail et des risques susceptibles d'affecter la sécurité et la santé des travailleurs».

Pour plus d'efficacité en matière de promotion de la prévention des risques professionnels, la Cnas a implémenté depuis 2010 une nouvelle approche par ciblage, axée sur l'assistance des entreprises ayant

enregistré un nombre important d'accidents du travail durant une période de trois ans.

Cette pratique visant à réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles consiste en l'assistance personnalisée des organismes employeurs à travers le financement d'études d'évaluation des risques professionnels avec métrologie des ambiances de travail, l'information et la sensibilisation sur sites des travailleurs aux risques relevés et l'accompagnement de l'entreprise pour la mise en oeuvre de plans de prévention. Plusieurs interventions ont été animées par des experts en hygiène et sécurité sur «l'intérêt de l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité du travailleur» et «la gestion des risques professionnels», entre autres.

R. L.

Pour survivre

## Près de 30 millions de bébés dans le monde ont besoin de soins spécialisés

**P**rès de 30 millions de bébés naissent trop tôt, sont trop petits ou tombent malades tous les ans et ont besoin de soins spécialisés pour survivre, selon un nouveau rapport publié jeudi par une coordination mondiale comprenant l'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), deux agences des Nations unies.

Le rapport, intitulé «Survivre et se développer : transformer les soins pour tous les nouveau-nés malades», révèle que parmi les nouveau-nés les plus à risque de décès et d'invalidité sont ceux qui présentent des complications dues à la prématurité, des lésions cérébrales à la naissance, une infection bactérienne grave ou une jaunisse ou encore à des conditions congénitales.

En outre, les conséquences financières et psychologiques sur leurs familles peuvent avoir des effets néfastes sur leur développement cognitif, linguistique et émotionnel.

«S'agissant des bébés et de leurs mères, les bons soins au bon moment et au bon

endroit peuvent faire toute la différence», a déclaré Omar Abdi, directeur général adjoint de l'Unicef, cité dans un communiqué de l'ONU. «Pourtant, des millions de bébés et de femmes, petits et malades, meurent chaque année parce qu'ils ne reçoivent tout simplement pas les soins de qualité qui sont leur droit et notre responsabilité collective», a-t-il regretté.

Selon le Dr Soumya Swaminathan, directrice générale adjointe des programmes de l'OMS, «pour chaque mère et chaque bébé, il est essentiel de bien démarrer, de la grossesse à l'accouchement, ainsi que les premiers mois après la naissance».

«La couverture de santé universelle peut garantir que tout le monde - y compris les nouveau-nés - a accès aux services de santé dont ils ont besoin, sans faire face à des difficultés financières», a-t-elle relevé, ajoutant que les progrès en matière de soins de santé pour les nouveau-nés sont une situation gagnant-gagnant, en ce sens qu'ils sauvent

des vies et sont essentiels au développement du jeune enfant, ce qui a un impact sur les familles, la société et les générations futures.

Selon le rapport, de nombreux nouveau-nés à risque ne survivront pas à leur premier mois de vie. En 2017, quelque 2,5 millions de nouveau-nés sont décédés, principalement de causes évitables.

Près des deux tiers des bébés qui meurent sont nés prématurés. Et même s'ils survivent, ces bébés font face à des maladies chroniques ou à des retards de développement. En outre, environ un million de nouveau-nés et de nouveau-nées malades survivent avec une invalidité de longue durée.

Avec des soins sûrs, ces bébés peuvent vivre sans complications majeures, selon les conclusions du rapport qui montre, qu'en 2030, dans 81 pays, 2,9 millions de femmes, de mort-nés et de nouveau-nés peuvent être sauvés grâce à des stratégies plus intelligentes.

Reda A.

### Maladies infectieuses La vaccination est le meilleur moyen de prévention

■ La vaccination est le meilleur moyen de prévenir les maladies infectieuses telles que la rage et la brucellose et les maladies réémergentes dont le choléra et la diphtérie, a indiqué le Pr Nassima Achour, spécialiste en maladies infectieuses. S'exprimant en marge de la 2<sup>e</sup> édition des Journées des maladies virales, la responsable du service des maladies infectieuses à l'établissement hospitalier spécialisé (EHS), El Aâdi Flici, a affirmé que «tout adulte non vacciné est tenu de se rendre à un centre spécialisé pour se prémunir contre les maladies infectieuses». A ce propos, Mme Achour a dit que l'état de santé de plusieurs personnes atteintes de maladies chroniques ou immunodéficitaires n'ayant pas été vaccinés contre des maladies infectieuses, s'est détérioré davantage, après avoir contracté une maladie virale, entraînant ainsi la mort de certains.

Déplorant le fait qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, des citoyens sont exposés à des maladies virales transmissibles par des animaux à l'image de la rage, la brucellose et le kyste hydatidique, la Pr Achour a relevé que cela était dû «à l'absence de campagnes de sensibilisation et à la négligence du citoyen».

Elle a affirmé, par ailleurs, que la lutte contre les maladies virales ne concernait pas uniquement le ministère de la Santé, mais plutôt l'ensemble des secteurs dont le ministère de l'Environnement, notamment en ce qui concerne l'hygiène, celui de l'Agriculture, s'agissant de vaccination du bétail contre les maladies virales transmissibles à l'homme, outre le secteur de l'Intérieur et des Collectivités locales qui se charge de la lutte contre les insectes et l'assainissement des canalisations polluées. Mme Achour a mis en garde contre l'utilisation abusive des antibiotiques qui «rendent plus résistants les virus de ces maladies qui apparaissent de temps à autre», fustigeant «les médecins qui ne respectent pas l'éthique de prescription des médicaments antiviraux».

S'agissant du VIH, la membre de la Société algérienne d'inféologie a regretté l'organisation occasionnelle de campagnes de sensibilisation uniquement lors de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie», soulignant l'importance de la sensibilisation au niveau des établissements éducatifs aux dangers de cette épidémie.

H. T.

Tizi-Ouzou

# Programme d'ouverture de 150 km de pistes agricoles

Le programme d'ouverture et d'aménagement de 156 kilomètres de pistes agricoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou a été lancé officiellement mercredi par le wali Abdelhakim Chater, à partir du village Ihesnaouene, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).



**D**oté d'une enveloppe financière de plus de 215,4 millions de DA, ce programme inscrit par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, porte sur l'ouverture de 126 km de pistes agricoles et l'aménagement de 30 km de pistes dégradées, a indiqué à l'APS le chef de service foncier et investissements à la DSA, Karim Kouraba, précisant que "ces opérations, inscrites au titre d'un programme national qui a touché plusieurs wilayas

dont Tizi-Ouzou, vise le développement de l'agriculture de montagne par le désenclavement des parcelles".

Le programme devant toucher 44 localités et lieux-dits, répartis sur 33 communes de la wilaya, "permettra aux agriculteurs d'exploiter leurs parcelles, de réaliser de nouvelles plantations et de créer des investissements tel que des étables, des poulaillers et de petites unités de transformation, ce qui aura pour impact la création d'em-

ploi, l'augmentation de la superficie agricole utile et la hausse de la production agricole de la wilaya", a observé le même responsable.

Le village Ihesnaouene a bénéficié de deux opérations au titre de ce programme, dont l'ouverture d'une piste de 6,5 km au lieu-dit Iboualithène, relevant du hameau d'Ath Ahcene, et d'une autre de 8 km à Bouhinoune, pour un montant global de près de 21,7 millions de DA, a-t-on appris du subdivisionnaire agricole

de la commune de Tizi-Ouzou, Oukaci Ali.

La piste d'Ath Ahcene, qui fournira un accès plus facile à une importante oliveraie, située sur un terrain en forte pente, a-t-on constaté sur place, "va désenclaver une superficie de 400 ha et toucher 39 riverains ce qui va permettre d'augmenter la production oléicole du village, et inciter les quelque 500 agriculteurs de ce village à investir dans le secteur", a relevé M. Oukaci.

T. M.

Raccordement des RN 1 et 67 à Alger

## Nette progression des travaux des échangeurs et ouvrages d'art

**L**e Directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani a affirmé, jeudi à Alger, que les travaux de réalisation de l'échangeur devant relier la RN 1, à partir de Tessala El Merdja (Alger ouest), à la RN 67 de Zeralda, sur une distance de 19 km,

connaissaient une nette progression, notamment après la finalisation des travaux au niveau des échangeurs de Douaouda, Hamici et Magtaa Kheira.

"Les travaux de réalisation du pont de Tessala El Merdja au niveau de la RN1, reliant Alger à Blida, se poursuivent et prendront fin après finalisation des opérations de transfert des réseaux du gaz et d'électricité et indemnisation des propriétaires de terrains concernés par le tracé de cet échangeur", a assuré M. Rahmani dans une déclaration à l'APS.

Il a fait savoir, en outre, que le report des travaux de la deuxième partie de ce pont, qui est un échangeur important devant relier les deux RN 1 et

67, avait pour objectif de "décongestionner le trafic routier au niveau de cet axe", indiquant que "la finalisation des travaux de Tessala El Merdja est tributaire de l'indemnisation des propriétaires de terrains mais aussi du transfert des réseaux de gaz et d'électricité". Pour rappel, la première partie des travaux a été achevée par la pose de la charpente du pont durant le mois d'octobre dernier, tandis que la réalisation de la deuxième partie (Alger vers Blida) a été reportée, en raison de la circulation routière dense sur cet axe.

Faisant part du refus par certains propriétaires de terrains de renoncer à leurs biens, le directeur a dit que pour cause d'utilité publique, il a été procédé à l'expropriation de ces propriétaires, conformément aux lois en vigueur, ajoutant que l'opération d'indemnisation se déroulera conformément à l'étude entreprise par un expert spécialisé dans le domaine.

Les travaux programmés au niveau des échangeurs de Khemisti (Douaouda vers Mazafran), de

Magtaa Kheira et de Mahelma vers la nouvelle ville de Sidi Abdallah ont été parachévés récemment, en attendant la réception des derniers échangeurs, en l'occurrence de Tessala El Merdja et de Zeralda.

D'un coût de 6 milliards de dinars, ce projet revêt une "importance primordiale" car devant décongestionner les routes du côté ouest de la capitale (Zeralda, Boudouaou), notamment pour ses usagers qui n'auront plus à passer par l'échangeur de Baba Ali ou celui de "la côte" pour se rendre à Zeralda ou Douaouda.

M. Rahmani avait indiqué, par ailleurs, que la réception du projet dans sa totalité (échangeur) était prévue fin 2019, ajoutant que ce projet (supervisé par le ministère des Travaux publics), sera réalisé en plusieurs phases pour éviter les désagréments aux usagers des axes concernés par les travaux de réalisation de l'échangeur Tessala El Merdja-Zeralda.

H. M.

Boumerdes

## Réception de la centrale électrique de Cap Djinet en juin prochain

■ La centrale de production d'électricité de Cap Djinet (Est de la wilaya de Boumerdes) sera réceptionnée définitivement en juin 2019, a annoncé jeudi à Boumerdes le Président directeur général (P-dg) de l'entreprise Sonelgaz, Mohamed Arkab.

"La réception définitive de cette centrale est programmée pour juin 2019, mais son exploitation à 100% interviendra le mois de janvier prochain", a indiqué le P-dg de Sonelgaz, lors de l'inspection du chantier de réalisation de ce projet.

La capacité de production annuelle de cette centrale électrique, qui fonctionne en cycle combiné (gaz-vapeur), atteindra les 1.200 GW, a-t-il ajouté.

A l'opposé de l'ancienne station qui lui est mitoyenne, fonctionnant seulement au gaz naturel, cette nouvelle centrale, réalisée sur une assiette de 18 ha, a été dotée d'installations et équipements de sécurité de pointe, dans lesquels l'entreprise a investi des sommes colossales, a-t-il souligné.

Mohamed Arkab a également fait part de la généralisation, en cours, de ce type d'installations (stations électriques) à travers tout le pays.

"Sept autres stations similaires sont en cours de concrétisation avec une main d'œuvre à 100% algérienne, respectivement à Sétif, Belara (Jijel), Kaid (Khenchla), Oumache (Biskra), Ain Ouessara (Djelfa), Nâama et Mostaganem", a-t-il fait savoir.

"Exceptée la station de Sétif achevée à 100% et réceptionnée dernièrement, les autres sont attendues à la réception en 2019, au moment où celle de Mostaganem est programmée pour 2020, ou 2021 au plus tard", a-t-il précisé. Tous ces projets sont dotés d'une capacité permettant de réaliser, à leur niveau, une économie de 30 % dans le gaz consommé, avec une hausse de 30% dans l'électricité produite. Concernant le réseau national de transport d'électricité, le P-DG de Sonelgaz, a assuré que celui-ci a été conçu pour englober des extensions jusqu'à l'horizon 2050. "Actuellement nous concentrons nos efforts sur son renforcement avec les nouvelles technologies en vigueur, notamment en matière de réseaux de haute tension", a-t-il souligné.

H. M.

Tissemsilt

## Lancement de la réalisation de 300 logements

■ Le secteur de l'habitat a été renforcé à Tissemsilt par un quota de 300 nouveaux logements promotionnels aidés (LPA) dont la construction a été lancée dernièrement, a annoncé jeudi le wali, Salah El-Affani.

Deux entreprises algériennes sont chargées des travaux de réalisation de ces habitations réparties à travers les quartiers "H'ilou" et "Halil" de la commune de Tissemsilt, a précisé le chef de l'exécutif dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection.

Il a également fait savoir que le chef-lieu de wilaya verra, avant la fin de ce mois de décembre, la remise des clés à quelque 450 familles bénéficiaires de logements de la formule location-vente, et ce, au titre du programme "AADL-2" qui prévoit encore la livraison de 350 autres appartements en mars prochain.

S'agissant du logement public locatif (LPL), le wali a annoncé la distribution dans les prochains jours de 827 unités d'habitation.

Il a signalé, en outre, que le relogement à brève échéance des occupants du site précaire de "haï Hassan" permettra au chef-lieu de wilaya de récupérer une superficie foncière de 80 hectares qui sera réservée à de nouveaux projets d'habitat et d'équipement public.

Le chef de l'exécutif a tenu à rappeler, dans ce contexte, que l'étude des dossiers relatifs à cette opération de relogement a été menée en coordination avec le mouvement associatif de ce même quartier. M. El-Affani a également fait part de la réception, fin mars prochain, des futurs sièges de la Sûreté de wilaya et de l'Unité républicaine de sécurité. Durant sa visite d'inspection, le wali s'est aussi enquis de l'état d'autres chantiers, notamment ceux de la future gare ferroviaire dont les travaux évoluent à un stade avancé, la salle de spectacle en aménagement pour sa transformation en théâtre régional, le siège de l'APC en cours d'extension, et la gare routière.

Le chef de l'exécutif a toutefois instruit les responsables du projet de réalisation d'un Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) de veiller au suivi de la cadence des travaux, de sorte à assurer la livraison de l'établissement pour la rentrée professionnelle 2019/2020.

H. M.

# CONFLITS

Yémen

## L'ONU obtient une trêve dans des régions menacées par la famine

L'ONU a obtenu jeudi une trêve dans plusieurs régions dévastées du Yémen, pays au bord de la famine, à l'issue de consultations de paix en Suède qui ont permis un accord àprement négocié entre belligérants.



Le secrétaire général, Antonio Guterres, et son envoyé spécial, Martin Griffiths, cherchent une solution durable après quatre ans de guerre qui ont fait environ 10 000 morts et menacent jusqu'à 20 millions de personnes de famine, selon l'ONU.

Les médiateurs, qui ne nourrissaient que de maigres espoirs d'obtenir une percée, ont indiqué que les deux camps devaient se revoir fin janvier pour tenter de définir un cadre de négociation en vue d'un règlement politique.

En attendant, ces accords vont «améliorer la vie de millions de Yéménites», s'est félicité Antonio Guterres.

Le Conseil de sécurité tiendra vendredi matin à New York une réunion pour entendre un compte-rendu de ces pourparlers à Rimbo près de Stockholm, a annoncé jeudi soir l'ONU. Il devrait adopter la semaine prochaine une résolution pour entériner leur résultat, selon des sources diplomatiques.

Un «cessez-le-feu» doit entrer en vigueur «dans les prochains jours» à Hodeida (ouest), port de la mer Rouge par où entre l'essentiel de l'aide dans ce pays, le plus pauvre de la péninsule arabique, et où sévit selon l'ONU «la pire crise huma-

nitaire du monde», prévoit l'accord.

Les forces gouvernementales, soutenues par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite sunnite, et les combattants Houthis appuyés par l'Iran chiite, doivent se retirer de la ville et du port. Celui-ci est contrôlé par les insurgés et subit les assauts de la coalition pro-gouvernementale.

L'ONU jouera un «rôle-clé» dans le contrôle du port, a précisé M. Guterres lors d'une cérémonie en présence des deux délégations. Et selon une source onusienne, 30 observateurs de l'ONU pourraient être déployés dans la ville.

Le ministre yéménite des Affaires étrangères, Khaled al-Yémani, et le négociateur en chef des Houthis, Mohammed Abdelsalam, ont échangé à l'issue de la cérémonie une poignée de mains à forte portée symbolique.

M. al-Yémani a toutefois prévenu que l'accord sur le retrait de Hodeida restait «hypothétique» jusqu'à sa mise en oeuvre. «On attend de voir», a-t-il dit à l'AFP.

«Je n'arrive pas à y croire», a réagi Manal Qaed, une jeune journaliste venue de Hodeida couvrir les négociations. «Chaque jour j'appelle mon mari et mon fils de 11 ans de

peur qu'il ne leur soit arrivé quelque chose», raconte-t-elle à l'AFP.

### Points de blocage

Mais «il reste des questions en suspens», a averti M. Guterres. Aucun accord n'a en effet été trouvé sur le redressement de l'économie yéménite ni sur la réouverture de l'aéroport de la capitale Sanaa. Contrôlé par les rebelles et fermé depuis trois ans, il fait de facto l'objet d'un blocus par la coalition pro-gouvernementale, qui reste maître du ciel. Un responsable yéménite a indiqué jeudi que la Banque centrale du Yémen attendait une injection de trois milliards de dollars de la part du Koweït et des Emirats arabes unis, qui doit contribuer à raviver une économie en ruine.

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a salué l'accord conclu en Suède, qualifié de «premier pas crucial». «La paix est possible», a-t-il ajouté.

L'Arabie Saoudite a apporté son «soutien déterminé» à l'accord, «un pas majeur» pour «parvenir à une solution politique», selon l'ambassadeur saoudien aux Etats-Unis, Khaled ben Salmane, frère du prince héritier Mohammed ben Salmane. Le ministre d'Etat aux Affaires étrangères des

Emirats arabes unis, autre pilier de la coalition anti-rebelles, a attribué les progrès réalisés à «la pression militaire» exercée sur les Houthis.

### Camouflet au Sénat

L'Iran a salué jeudi les avancées «prometteuses» obtenues en Suède, espérant que des négociations futures permettent de parvenir à un accord final. Mais pour l'ONG Mercy Corps au Yémen, les accords annoncés jeudi soir «ne constituent qu'un petit pas». Ils seront jugés «à l'aune des actions prises sur le terrain, pas par des déclarations dans une salle de conférence».

Alors que les Houthis ne s'étaient pas rendus à des négociations prévues à Genève en septembre, leur présence en Suède a été favorisée par deux mesures de confiance : l'évacuation début décembre vers Oman de 50 rebelles blessés, et un accord d'échange de prisonniers ouvrant la voie à la libération de 15 000 combattants des deux camps. Les images de dévastation provoquées par les raids aériens de la coalition et celles de la crise humanitaire ont, par ailleurs, convaincu les grandes puissances de la nécessité d'accélérer un règlement du conflit. À Washington, le Sénat américain a asséné jeudi un dur camouflet au président Donald Trump en approuvant une résolution qui interdit tout soutien militaire à l'Arabie saoudite dans la guerre au Yémen. Cette résolution ne pourra pas être débattue à la Chambre des représentants avant janvier, et sera de toutes façons bloquée par un veto de Donald Trump, qui entretient de bonnes relations avec l'allié stratégique saoudien. Mais son approbation au Sénat témoigne de la colère des sénateurs, républicains comme démocrates, face à Ryad, provoquée par ce conflit meurtrier, ainsi que par le meurtre début octobre du journaliste saoudien, Jamal Khashoggi, à l'intérieur du consulat de son pays à Istanbul.

AFP

Ukraine/UE

## Reconduction des sanctions économiques contre Moscou

Les 28 dirigeants de l'UE réunis en sommet à Bruxelles ont décidé jeudi de prolonger pendant six mois les sanctions économiques imposées à la Russie depuis 2014 en raison de l'absence de progrès dans la mise en œuvre par Moscou des accords pour faire cesser les combats dans l'est de l'Ukraine, a annoncé le président du conseil, Donald Tusk.

Mais ils n'ont pas ajouté de nouvelles sanctions pour appuyer leur condamnation du rôle joué par la Russie dans l'incident militaire en mer d'Azov fin novembre.

«Les dirigeants de l'UE sont convenus à l'unanimité de prolonger les sanctions économiques contre la Russie car aucun progrès n'a été enregistré dans la mise en œuvre des accords de Minsk, a écrit M. Tusk sur son compte twitter. Ces sanctions sont reconduites de six mois en six mois depuis juillet 2014.

«Il s'agit de la 8<sup>ème</sup> reconduction consécutive», a souligné le porte-parole de M. Tusk.

Pourtant les 28 sont toujours divisés sur l'opportunité de renforcer les mesures ciblant les échanges avec la Russie après les incidents en mer d'Azov, de nouvelles sanctions nécessitant l'unanimité.

Les dirigeants européens ont toutefois «exigé la libération immédiate des marins ukrainiens (capturés lors de l'opération militaire russe en mer d'Azov), la restitution des navires arraisonnés et le libre passage pour tous les navires dans le détroit de Kerch», qui relie la mer Noire à celle d'Azov, au large de la Crimée, a précisé Donald Tusk.

L'Union européenne a adopté plusieurs séries de sanctions diplomatiques et économiques pour protester contre l'annexion de la péninsule ukrainienne de Crimée par la Russie et son soutien aux mouvements séparatistes dans l'Est de l'Ukraine.

Neuf ressortissants ukrainiens impliqués dans les élections organisées en novembre par les séparatistes soutenus par la Russie dans la région ukrainienne du Donbass, dont le nouveau «président» de la «République» autoproclamée de Lougansk Leonid Pasechnik, ont été ajoutés lundi à la liste noire de l'UE qui interdit de visa et gèle les avoirs de 164 personnes, dont plusieurs personnalités proches du président Vladimir Poutine.

R. I.

## Agression israélienne Trois palestiniens tués en Cisjordanie occupée

Trois Palestiniens ont été tués jeudi à El-Qods occupée, Naplouse et Ramallah par des balles réelles des forces d'occupation israélienne et 38 autres ont été interpellés, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Il s'agit selon l'agence, de Saleh Omar Al-Barghouti, 29 ans, du village de Kobar, de Majed Mtair (26 ans) du camp de réfugiés Kalandiya au nord d'Al-Qods Occupée, et de Naalweh Ashraf tué par une unité spéciale de l'armée israélienne dans le camp de réfugiés Askar à l'est de Naplouse.

Les troupes militaires israéliennes ont également effectué une campagne d'arrestation d'au moins 54 autres palestiniens dans différentes régions de la Cisjordanie occupée, dont des ex-prisonniers.

Ainsi, cinq personnes dont un ex-prisonnier ont été interpellés à Tulkarem après la perquisition de leurs domiciles, 15 autres à Ramallah, 23 à El-Qods occupée, quatre à Tubas dont des ex-prisonniers et deux à El-Khelil. Un autre Palestinien a reçu, de son côté, une convocation pour se rendre auprès des services israéliens du renseignement.

B. L.

Syrie

## Une force soutenue par Washington chasse l'EI d'un de ses fiefs

Une force syrienne dominée par des combattants kurdes et soutenue par les Etats-Unis a chassé vendredi le groupe jihadiste Etat islamique (EI) de Hajine, principale localité de son ultime réduit dans l'est de la Syrie en guerre, a rapporté une ONG.

Les Forces démocratiques syriennes (FDS) avaient lancé en septembre une offensive contre le bastion jihadiste dans la province orientale de Deir Ezzor, près de la frontière irakienne. L'EI ne contrôle plus que les villages de Soussa et al-Chaafa dans ce

réduit.

«Au bout d'une semaine de combats acharnés et de raids aériens, les FDS sont parvenues à chasser l'EI de Hajine», a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

L'opération s'est achevée à l'aube, a-t-il précisé, au lendemain du déploiement des FDS dans ce grand village de la vallée de l'Euphrate.

Les derniers combattants de l'EI étaient confinés jeudi dans un réseau de tunnels et

la lisière de Hajine, localité située à une trentaine de km de la frontière irakienne.

Le secteur contrôlé par l'EI dans cette région de Syrie, également appelé «la poche de Hajine», est le dernier réduit du «califat» autoproclamé en 2014 par le groupe jihadiste sur des régions conquises en Syrie et en Irak.

Selon M. Abdel Rahmane, quelque 17.000 combattants des FDS sont impliqués dans l'offensive pour chasser l'EI de son ultime bastion.

AFP



Guinée Bissau

# Reprise "sous surveillance" du recensement électoral

Le bureau du procureur général de Guinée Bissau a ordonné la reprise du recensement électoral dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, le plaçant sous étroite surveillance alors que la Cédéao a à nouveau insisté pour qu'une nouvelle date pour les élections législatives soit rapidement fixée, a-t-on appris jeudi.



Saisi par plusieurs partis soupçonnant des fraudes informatiques, le ministère public avait ouvert une enquête la semaine dernière et suspendu le processus d'enregistrement des électeurs, déjà prolongé à plusieurs reprises ces derniers mois.

En raison de la "nécessité urgente" de poursuivre la préparation des législatives, qui auraient dû avoir lieu le 18 novembre, le bureau du procureur a autorisé la reprise des enregistrements d'électeurs, tout en posant ses conditions, selon un communiqué de ses services reçu jeudi.

Mais il a indiqué que les travaux du Bureau d'Assistance Technique au Processus Électoral (GTAPE) se feront désormais "en présence de tous les techniciens des partis politiques", qui recevront "toutes les informations demandées".

Le bureau du procureur ajoute qu'il "surveillera et supervisera désormais tous les actes jusqu'à la conclusion du processus en question".

Une délégation ministérielle de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), médiatrice dans la crise, s'était rendue mer-

credi à Bissau pour évaluer la situation. Elle a "obtenu l'engagement ferme des autorités à prendre toutes les dispositions afin de poursuivre les opérations d'enrôlement des électeurs, dont la phase du recensement brute est à 90%", a indiqué l'organisation régionale dans un communiqué.

La Cédéao souhaite que la date des législatives soit fixée avant son prochain sommet, le 22 décembre, et que celles-ci se tiennent avant la fin janvier 2019, a-t-elle indiqué.

Le Premier ministre Aristide Gomes a rencontré les représentants des partis pour les rassurer sur la

transparence du processus de recensement. "La présentation de la méthodologie et des objectifs (...) ont déjà donné une idée de ce qui est fait pour rendre les données fiables", a-t-il expliqué à la presse après la réunion.

Ces législatives doivent permettre de dénouer la crise que traverse le pays depuis l'éviction en août 2015 par le président José Mario Vaz de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir), auquel M. Vaz appartient également. **AFP**

Aéroport de Niamey (Niger)

## La police interpelle une passagère avec 2,2 kilos de cocaïne

La cellule aéroportuaire anti-traffic de l'aéroport international Diori Hamani de Niamey a annoncé jeudi avoir interpellé une passagère en provenance de Sao Polo (Brésil) via Addis-Abeba (Ethiopie) en possession de 2,270 kilos de cocaïne d'une valeur de plus de

866.000 dollars, dissimulés dans ses vêtements. Selon le porte-parole de la police, Moussa Nazirou, les fonctionnaires ont découvert les stupéfiants "dans sa culotte, dans son blouson et dans les manches de sa blouse".

Lors de son interpellation, cette passagère qui appartiendrait à un réseau de trafic international a tenté en vain de corrompre les agents de la police aéroportuaire contre une forte somme d'argent, selon M. Nazirou. Par ailleurs, un autre grand trafiquant nigérien qui ravitaille plusieurs quartiers de Niamey en cannabis a été arrêté par les agents de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) en possession d'une importante quantité de cannabis, ainsi que plusieurs cartouches de fusil Kalachnikov.

Auparavant, une autre opération a permis de démanteler le 15 juin dernier un autre réseau international et de saisir plus de deux tonnes et demi de résine de cannabis d'une valeur de plus de trois milliards de FCFA (plus de 5 millions de dollars) dans un quartier périphérique de Niamey, avait annoncé la police.

Reda A.

Ethiopie

## Rapatriement de 2.250 ressortissants d'Arabie saoudite

Le ministère éthiopien des Affaires étrangères a annoncé jeudi avoir rapatrié 2.250 Ethiopiens depuis l'Arabie saoudite en l'espace d'une semaine. S'adressant à la presse locale et étrangère, Meles Alem, porte-parole du ministère, a indiqué que 2.250 Ethiopiens incarcérés en Arabie saoudite avaient été rapatriés dans leur pays ces derniers jours, suite à des négociations avec les autorités saoudiennes.

Le ministère a également remis des documents de voyage à plus de 40.000 Ethiopiens vivant dans divers pays étrangers, dont l'Arabie saoudite, dans le cadre d'efforts visant à les aider à légaliser leur présence dans les pays concernés, a déclaré M. Alem. Au cours des dernières années, des milliers d'Ethiopiens sans papiers ont été arrêtés et incarcérés en Arabie saoudite pour être entrés illégalement dans le pays.

On estime que chaque année, des milliers d'Ethiopiens franchissent la mer Rouge pour se rendre en Arabie saoudite en quête d'opportunités économiques. Le plus souvent employés de manière informelle, ils n'ont généralement pas de permis de résidence valide.

K. T.

Madagascar

## Libération d'un ressortissant tunisien kidnappé

Victime d'un kidnapping le 8 décembre à Madagascar, un ressortissant tunisien vient d'être libéré, a annoncé dans la soirée de jeudi l'ambassadeur de Tunisie en Ethiopie, Kais Kobtni.

Intervenant devant la presse locale, M. Kobtni a confirmé qu'il s'agissait bien de Sofien Omrani, âgé de 47 ans. "Il a été libéré le 11 décembre suite à de grandioses efforts déployés par l'ambassade tunisienne en Ethiopie", selon le diplomate tunisien. Il a fait savoir que l'otage libéré rentrerait en Tunisie le vendredi 14 décembre depuis la ville turque d'Istanbul.

Sofien Omrani a été enlevé par un groupe armé alors qu'il était en compagnie de son employeur, lui, de nationalité indienne et connu pour être l'un des hommes d'affaires possédant une chaîne d'entreprises commerciales opérant sur le continent africain.

Le ressortissant kidnappé n'était pas résident à Madagascar mais plutôt en mission dans ce pays africain pour démarrer ses nouvelles fonctions en tant que directeur général d'une compagnie indienne, a expliqué l'ambassadeur tunisien en Ethiopie. Quelques heures après l'enlèvement de Sofien Omrani, l'ambassade tunisienne en Ethiopie a dépêché un émissaire spécial à Madagascar pour coopérer avec les autorités malgaches afin de pouvoir libérer le ressortissant tunisien, selon la même source. **Z. D.**

Centrafrique

# La mission de l'ONU renouvelée

Le Conseil de sécurité a renouvelé jeudi pour un an la mission de paix de l'ONU en Centrafrique, au terme de difficiles et longues négociations entre la France, les Etats-Unis et la Russie.

Rédigée par la France, la résolution a été approuvée par 13 des 15 membres du Conseil, la Russie et la Chine s'abstenant.

Elle prévoit le maintien en Centrafrique jusqu'au 15 novembre 2019 d'une force de Casques bleus (Minusca) pouvant comprendre jusqu'à 11.650 militaires et 2.080 policiers.

A la mi-novembre (échéance à l'origine de la mission), le Conseil de sécurité n'avait pu procéder qu'à un renouvellement technique d'un mois de la mission, à la suite d'objections américaines et russes.

L'administration de Donald Trump

avait réclamé de consulter le Congrès et qu'aucun coût supplémentaire ne soit engendré par une extension de la mission onusienne au soutien d'un redéploiement de forces de sécurité centrafricaines.

Le Congrès a donné son feu vert et la résolution précise que le changement de mission doit s'effectuer "en redistribuant les ressources approuvées".

Les critiques les plus virulentes sont venues de la Russie. Moscou voulait une reconnaissance explicite de ses efforts et que les soldats formés par des Russes bénéficient du soutien de la Minusca.

Jeudi, l'ambassadeur russe Vassily Nebenzia s'en est vivement pris à la France après le vote, dénonçant l'approche "orgueilleuse" de Paris dans la négociation. Les pays africains qui ont

acquis leur indépendance sont traités "comme des pré-carrés", a lancé le diplomate russe, en estimant qu'il "n'y avait pas eu de recherche de compromis". "Ce n'est pas la première fois qu'on nous dit +c'est à prendre ou à laisser+", a dénoncé Vassily Nebenzia.

La résolution souligne "la nécessité de renforcer la coordination de tous les efforts et initiatives sous la direction de l'Union africaine". Le texte reconnaît aussi le rôle de la Russie dans la formation des forces de sécurité centrafricaines.

L'aide de la Minusca ne pourra cependant se faire qu'au profit des unités centrafricaines "formées ou certifiées" par la mission de formation de l'Union européenne (EUTM), précise la résolution.

M. T.

# Trump essuie un double camouflet au Sénat américain sur l'Arabie Saoudite

**Le Sénat américain a infligé jeudi un double revers à Donald Trump en demandant l'arrêt du soutien des Etats-Unis à la coalition internationale au Yémen et en pointant du doigt la responsabilité de Mohammed ben Salmane dans le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi.**

**A**pprouvées grâce aux votes de sénateurs démocrates et républicains, ces deux résolutions distinctes n'iront pas plus loin que le Sénat pour l'instant.

Elles ne devraient pas être débattues à la Chambre des représentants, au moins jusqu'au changement de majorité en janvier, et ne semblent pas prêtes de recevoir la signature du président américain qui entretient de bonnes relations avec l'allié stratégique saoudien.

Mais elles ont une forte portée symbolique et témoignent de l'immense colère des sénateurs face à Riyad, provoquée par ce conflit sanglant et par le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi.

Les 49 démocrates sur les 100 sénateurs américains ont voté en faveur de la résolution sur le Yémen ainsi que sept sénateurs républicains. Trois républicains se sont abstenus.

"Nous ne nous laisserons plus dicter notre engagement militaire par un régime despote et assassin en Arabie Saoudite", a réagi le sénateur indépendant Bernie Sanders, l'un des promoteurs de ce texte.

Cette résolution appelle le président américain à "retirer les forces armées américaines des hostilités au Yémen ou affectant le Yémen, sauf les forces américaines engagées dans des opérations visant Al Qaïda ou des forces associées".

Ce vote "envoie un message puissant de la part des Etats-Unis à la coalition" saoudienne, a estimé Daniel Schneiderman, du centre de réflexion International Crisis Group (ICG).

L'ONU a annoncé jeudi une trêve dans des régions menacées par la famine au



Yémen, où quatre ans de guerre ont fait environ 10.000 morts et menacent jusqu'à 20 millions de personnes de famine.

"La paix est possible", a réagi Mike Pompeo, chef de la diplomatie américaine, tout en restant muet sur les votes des sénateurs.

#### Prince «responsable»

Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, avait appelé à voter contre cette résolution, qui s'attaque plus largement aux prérogatives présidentielles pour engager les Etats-Unis dans des conflits à l'étranger.

Mais dans un geste remarqué, M. McConnell a soutenu la seconde résolution, présentée par le républicain Bob Corker.

En nette contradiction avec les déclarations publiques de M. Trump, qui a mis en doute le rôle de Mohammed ben Salmane, ce texte adopté sans aucune opposition "estime que le prince héritier Mohammed Ben Salmane est responsable du meurtre du Saoudien Jamal Khashoggi.

Cet éditorialiste du Washington Post a été tué le 2 octobre dans le consulat de son pays à Istanbul, puis démembré lors d'une opération "non autorisée", selon Riyad.

La résolution exige d'autre part la libération de Raïf Badawi, un blogueur emprisonné pour "insulte" à l'islam, de sa soeur Samar Badawi, ainsi que des militantes "prisonnières politiques" arrêtées en 2018.

Les sénateurs prennent soin de souligner que la relation avec Ryad est "importante pour la sécurité des Etats-Unis et ses intérêts économiques".

Mais ils dénoncent les actes "erratiques" du royaume, en citant notamment l'engagement de l'Arabie saoudite dans la guerre au Yémen, l'affaire du Premier ministre libanais, Saad Hariri, et "la suppression de la dissidence" dans le pays.

Ce comportement affecte, selon le texte, "la relation entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, élément essentiel dans la stabilité de la région" notamment face à l'Iran.

"La condamnation unanime du prince

héritier saoudien par le Sénat américain envoie un message fort au roi Salmane: ce problème dans les relations Etats-Unis-Arabie saoudite ne peut pas être glissé sous le tapis ou ignoré", a réagi sur Twitter Martin Indyk, ex-diplomate américain et spécialiste du Moyen-Orient au groupe de réflexion Council on Foreign relations.

"Bravo aux sénateurs républicains encore trop peu nombreux qui se sont élevés pour défendre la décence la plus élémentaire", a-t-il ajouté.

Mais la fronde contre Donald Trump semble bien circonscrite à la question du prince saoudien, "un fou", "dangereux", selon le sénateur républicain Lindsey Graham.

Et le président Trump pourra compter sur un Sénat plus bienveillant en janvier, avec une majorité républicaine renforcée (53-47) et le départ de plusieurs critiques dans ses rangs dont, justement, Bob Corker.

AFP

Afrique

## Washington dénonce les «comportements prédateurs» de Moscou et Pékin

Les Etats-Unis veulent contrer les "comportements prédateurs" de Pékin et Moscou en Afrique, tout en promettant, dans la stratégie africaine de Donald Trump dévoilée jeudi, de mettre fin aux aides financières et aux missions de paix de l'ONU inefficaces.

Le conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, John Bolton, a tenté d'adapter au continent africain le mot d'ordre "America First", ou "l'Amérique d'abord", qui guide la politique étrangère de l'administration républicaine.

S'il s'est targué d'exposer cette vision moins de deux ans après l'arrivée de l'homme d'affaires à la Maison-Blanche, son gouvernement n'avait jusque-là pas manifesté un intérêt particulier pour l'Afrique - dont on n'a vraiment parlé à Washington que lorsque Donald Trump a qualifié certains Etats africains de "pays de merde" lors d'une réunion à huis clos.

La "nouvelle stratégie pour l'Afrique" se traduit par une méfiance confirmée à l'égard des institutions multilatérales, une promesse de parcimonie avec l'argent du contribuable américain, et une compétition aux airs de guerre froide avec les rivaux des Etats-Unis.

"Les grandes puissances concurrentes, à savoir la Chine et la Russie, étendent rapidement leur influence financière et politique à travers l'Afrique", a déclaré John Bolton dans un discours devant le cercle de réflexion conservateur Heritage Foundation à Washington.

"Elles ciblent de manière délibérée et agressive leurs investissements dans la région pour accroître leurs avantages compa-

ratifs sur les Etats-Unis", a-t-il déploré, dénonçant pêle-mêle "pots-de-vin", "accords opaques", recours chinois à la dette pour "tenir les Etats africains en otages" ou encore pillage russe des ressources naturelles.

#### L'ONU critiquée

Or, selon l'administration Trump, "les comportements prédateurs de la Chine et de la Russie freinent la croissance économique en Afrique" et "posent une menace significative pour les intérêts nationaux américains".

Mais alors que le gouvernement américain assure - comme tous ses prédécesseurs - vouloir la prospérité, l'indépendance et la bonne gouvernance des pays africains, sa politique semble surtout ouvrir la porte à un certain désengagement, en tout cas sous les formes traditionnelles.

Les Etats-Unis, qui font toujours de la lutte contre le terrorisme islamiste une de leurs priorités, veulent que les pays africains prennent en main leur propre sécurité. Et vont plaider pour "rationaliser, revoir, ou mettre fin" aux missions de l'ONU qui ne favorisent pas "une paix durable", a prévenu John Bolton.

"Notre objectif est de résoudre les conflits, pas de les geler indéfiniment", a insisté l'ancien ambassadeur américain aux Nations unies, un "faucon" très hostile au multilatéralisme. Il a cité en exemple l'opération onusienne au Sahara occidental, rappelant avoir participé à sa mise en place en 1991 alors qu'il travaillait au département d'Etat américain.

Interrogé sur ces déclarations, le porte-parole adjoint de l'ONU, Farhan Aziz Haq, a répondu "ne pas être au courant de coupes

imminentes dans le budget (d'opérations de paix) venant d'Etats membres". "Nos mandats sont établis par les membres du Conseil de sécurité" et il leur revient de les adapter si nécessaire, a-t-il ajouté.

Plus largement, John Bolton a promis de passer au peigne fin l'aide économique américaine -- un exercice "bientôt" terminé - pour faire en sorte qu'elle apporte des résultats, alors que le locataire de la Maison-Blanche veut drastiquement couper les ressources budgétaires affectées à la diplomatie.

"Malheureusement, des milliards et des milliards de dollars des contribuables américains n'ont pas abouti aux résultats escomptés", a estimé John Bolton. "A partir de maintenant, les Etats-Unis ne toléreront plus cette longue tradition d'aide sans résultats, d'assistance sans responsabilité, et de soutien sans réforme", a-t-il lancé.

Au Soudan du Sud en proie à une guerre civile après avoir reçu une importante assistance américaine, notamment, "nous ne fournirons plus de prêts ou de ressources américaines supplémentaires à un gouvernement sud-soudanais dirigé par les mêmes dirigeants en faillite morale qui perpétuent cette horrible violence", a insisté le conseiller.

"Cette approche me semble particulièrement contre-productive et risque de rapprocher nos partenaires potentiels de Pékin", a jugé sur Twitter Abraham Denmark, expert du cercle de réflexion Wilson Center. "Ne pouvons-nous pas nous intéresser à l'Afrique pour ses propres mérites et ne pas en faire un pion du grand jeu d'échecs avec la Chine ?"

AFP

# Malgré les appels de Trump, la peine de mort confirme son déclin aux Etats-Unis

**Le président américain, Donald Trump, a beau souhaiter un recours accru à la peine de mort, celle-ci a confirmé en 2018 son érosion aux Etats-Unis, avec des exécutions et des verdicts à des niveaux historiquement bas.**



«**S**euls» 25 condamnés à mort ont été exécutés en 2018, dont le dernier jeudi soir en Floride, selon le rapport annuel du Centre d'information sur la peine de mort (DPIC).

Autre marque du recul de la peine capitale: l'Etat de Washington, dans le nord-ouest, l'a déclarée illégale, devenant le 20e Etat abolitionniste du pays.

Sur les trente autres, seuls huit ont procédé à des exécutions et l'Etat conservateur du Texas en a réalisé plus de la moitié (13) à lui seul, précise le DPIC, organisme indépendant faisant autorité sur la question.

Les chiffres, hors Texas, sont au plus bas depuis 1991.

Même «déclin» au nouveau des tribunaux: 42 peines capitales ont été prononcées cette année dans tout le pays, loin des 315 condamnations à mort de 1996.

Donald Trump réclame pourtant à intervalles réguliers un usage renforcé de la peine capitale.

"Les gens qui s'en prennent à des innocents dans des églises, des temples, devraient payer le prix ultime", avait-il lancé le 27 octobre, juste après la pire tuerie antisémite de l'histoire américaine (11 morts dans une synagogue de Pittsburgh).

En d'autres occasions, le milliardaire républicain a réclamé la peine de mort pour des tueurs de policiers, des islamistes ou pour lutter contre le trafic de

drogue.

Plus concrètement, il a nommé deux juges conservateurs à la Cour suprême, plaçant le camp progressiste, plus ouvert aux thèses abolitionnistes, en minorité pour de longues années.

La haute juridiction a pour mission de veiller au respect de la Constitution, qui interdit les punitions "cruelles et inhabituelles". C'est donc elle qui, in fine, a le pouvoir de valider ou d'invalider la peine capitale.

En 1972, elle l'avait abolie, avant de la rétablir en 1976. Depuis, elle a restreint son usage, notamment en interdisant en 2005 les condamnations à mort pour les mineurs.

## Une «folie»

Mais le recul de la peine capitale, entamé il y a une dizaine d'années, s'explique surtout par les interrogations sur la légalité des injections létales et sur la disponibilité des produits.

Les opposants à la peine de mort ont multiplié les recours contre les cocktails de médicaments utilisés, estimant qu'ils imposaient de longues souffrances aux condamnés. Et les grands laboratoires pharmaceutiques, désireux de ne pas être associés à la peine de mort, refusent de fournir les produits.

Pour cette raison, l'année 2018 a été marquée par la remise en service de la chaise électrique, utilisée à deux reprises dans le Tennessee

alors qu'elle n'avait pas servi depuis 2013.

Dans les deux cas, les condamnés ont préféré la souffrance "courte" d'une électrocution à une lente agonie par injection. La juge progressiste Sonia Sotomayor a dénoncé une "folie", refusant de s'associer au feu vert donné à ces exécutions par ses collègues de la Cour suprême.

Pour le DPIC, les Etats-Unis s'éloignent aussi de la peine de mort parce que les Américains sont de plus en plus sceptiques à son sujet.

Selon un sondage Gallup d'octobre, 56% d'entre eux soutiennent la peine capitale, une proportion semblable à 2017, mais au plus bas depuis 45 ans. Et, pour la première fois, seule une minorité (49%) pense qu'elle est appliquée avec équité.

"Les résultats des élections de 2018 présagent de la poursuite du recul de la peine capitale", estime le DPIC.

Lors des scrutins du 6 novembre, les électeurs ont souvent préféré des procureurs partisans de réformes aux farouches défenseurs de la peine de mort. Et des gouverneurs qui avaient imposé des moratoires sur la peine de mort ont été réélus en Oregon et en Pennsylvanie, note le Centre.

L'organisation, non partisane, ne mentionne pas les prises de position de Donald Trump dans son rapport.

AFP

## L'UE s'agace des nouvelles demandes de Londres sur l'accord de Brexit

■ La Première ministre britannique, Theresa May, a demandé jeudi à Bruxelles de nouvelles garanties pour l'aider à obtenir la ratification de l'accord de Brexit par les députés britanniques, mais elle a fait face à des Européens ouvertement agacés par des exigences jugées trop vagues.

Rescapée d'un vote de défiance la veille, Mme May a assuré à ses homologues européens lors d'un sommet qu'elle pourrait obtenir le feu vert de son parlement, si l'UE offrait des "assurances" que ce texte n'allait pas "piéger" indéfiniment le Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE.

"Avec les bonnes assurances, cet accord peut être voté", leur a-t-elle dit. Car, "il y a une majorité dans mon parlement qui veut quitter l'UE avec un accord", a-t-elle ajouté lors d'une réunion à huis clos, selon un responsable britannique.

Les Européens, qui s'étaient tous dits "prêts à aider" Mme May, ont adopté un texte destiné à apaiser les inquiétudes du parlement britannique. Mais il est sans valeur juridique.

Et ils ont répété que l'accord de divorce ne "peut pas être renégocié". Ils n'ont enfin pas caché leur impatience face à des demandes jugées encore trop vagues concernant la nouvelle relation que voudra nouer Londres avec l'UE après le Brexit.

"Nos amis britanniques doivent dire ce qu'ils veulent au lieu de nous faire dire ce que nous voulons", a lancé le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, devant la presse.

Offensif, M. Juncker a ensuite annoncé que l'exécutif européen publierait mercredi 19 décembre "toutes les informations généralement utiles qui concernent la préparation d'un "no deal"". L'hypothèse d'un Brexit sans accord devient chaque jour moins improbable.

Selon une source européenne, l'ambiance lors du sommet était "très mauvaise". "Theresa May a été incapable de formuler ce qu'elle voulait" et a été régulièrement interrompue par la chancelière allemande, Angela Merkel, qui lui demandait ce qu'elle attendait exactement, a expliqué cette source.

### La querelle du backstop

Les nouvelles garanties demandées par Londres concernant le "backstop", cette solution imaginée dans l'accord de divorce pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord, qui mettrait en péril les accords de paix sur l'île.

Ce "filet de sécurité" prévoit la création d'un "territoire douanier unique" englobant l'UE et le Royaume-Uni après la transition post-Brexit. Il n'aurait vocation à s'appliquer qu'en cas d'échec des négociations à venir sur les futures relations commerciales ambitieuses que souhaitent établir Londres et les 27.

Le problème, pour les "Brexiters", est qu'une telle solution risquerait de maintenir leur pays de manière indéfinie dans au sein d'une union douanière avec l'UE, empêchant Londres de retrouver sa liberté commerciale.

Donner par exemple la garantie d'une date-limite pour la conclusion d'un vaste accord commercial Grande-Bretagne/UE après la fin de la période de transition post-Brexit pourrait éloigner la perspective d'un déclenchement du "backstop", a suggéré jeudi Mme May aux 27, selon une source diplomatique.

"Nous devons changer le sentiment que le "backstop" peut être un piège dont le Royaume-Uni ne pourra sortir. Tant que nous ne le faisons pas, l'accord - notre accord - est en péril", a dit jeudi Mme May. Elle n'est pas entrée dans le détail des garanties qu'elle souhaitait obtenir.

Dans les "conclusions" du sommet, un texte sans valeur juridique contraignant, les 27 ont rappelé qu'ils n'accepteraient pas de "renégociation" du traité de divorce.

Pour rassurer les élus britanniques, ils ont simplement réaffirmé que le fameux "backstop" n'avait vocation à s'appliquer que "temporairement". Et ils se sont dit "fermement déterminés à travailler rapidement" d'ici au 31 décembre 2020, c'est-à-dire avant la fin de la période de transition qui doit suivre le départ britannique, pour éviter la mise en place de ce filet de sécurité.

"Si le filet de sécurité devait néanmoins être déclenché l'Union ferait tout ce qui est en son pouvoir pour négocier et conclure rapidement un accord ultérieur qui le remplacerait", ont-ils encore ajouté.

### Vote en janvier

Mais les Européens ont renoncé à ajouter un passage un temps envisagé, où ils auraient évoqué la possibilité "de nouvelles assurances" pouvant être offertes ultérieurement, une formulation qui déplaisait notamment à l'Irlande et à la France.

Le risque aurait été "de donner implicitement l'impression" qu'une renégociation n'était pas totalement impossible à terme, a dit une source diplomatique.

Le gouvernement britannique a annoncé jeudi que le vote parlementaire sur l'accord de Brexit conclu avec l'UE aurait lieu en janvier, alors que plusieurs députés demandaient qu'il soit organisé la semaine prochaine.

Face à la perspective d'un cuisant échec, Theresa May avait annoncé lundi, à la dernière minute, le report du vote sur l'accord prévu le lendemain devant la Chambre des Communes, vent debout contre le texte.

La dirigeante conservatrice a ensuite survécu mercredi à un vote de défiance organisé par son propre parti, en majorité hostile à l'accord de divorce qu'elle a négocié avec l'UE.

Vendredi, le sommet se poursuit avec l'approbation attendue d'une réforme pour la zone euro, issue de 18 mois de débats à l'Eurogroupe et moins ambitieuse que ne le voulait la France.

AFP

Pour affirmer sa souveraineté

# Le Kosovo se dote d'une armée

**Le Kosovo se dote d'une armée pour affirmer sa souveraineté, avec le soutien des Américains et au risque d'envenimer ses relations avec la Serbie, qui ne reconnaît pas l'indépendance de son ancienne province.**

**"S**oldats ! Félicitations ! Nouvelles missions !": quelques heures avant le vote du parlement kosovar, le président Hashim Thaçi avait revêtu jeudi son treillis pour s'adresser aux forces de sécurité du Kosovo (KSF) aujourd'hui surtout chargées de missions de sécurité civile.

Assurant qu'elle serait au service de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance ethnique, il entend en faire une véritable armée, une décennie après la proclamation d'une indépendance reconnue selon Pristina par quelque 115 pays.

Celle-ci est rejetée par Belgrade, mais aussi notamment la Russie et la Chine qui ferment au Kosovo la porte de l'Onu.

La Kfor, une force internationale menée par l'Otan, garantit la sécurité et l'intégrité territoriale du Kosovo depuis la guerre entre forces serbes et rebelles kosovars albanais (1998-99, plus de 13.000 morts).

**"Bonheur extraordinaire"**

Parmi les Kosovars albanais,



une unanimité rare a accueilli ce que le quotidien Koha Ditore décrit comme "un vote historique".

"C'est un bonheur extraordinaire pour les citoyens (...) Cela aurait dû être fait plus tôt, mais ce n'est pas trop tard", commente Hamze Mehmeti, retraité de 67 ans. "Maintenant, nous pouvons dire que nous sommes un Etat. Un Etat sans armée, cela n'existe pas", dit Skender Arifi, un coiffeur de 37 ans. A Belgrade comme parmi les 120.000 Serbes qui vivent toujours au Kosovo, cette armée est accueillie par un mélange d'inquiétude et de colère.

"J'espère que si les Albanais (du Kosovo) entreprennent quelque chose contre nous, l'Etat serbe fera quelque chose pour nous protéger",

commente Marko Djusic, habitant de Dren, village serbe du nord du Kosovo.

Cette nouvelle crise intervient dans un contexte tendu, avec un dialogue au point mort depuis des mois, et la mise en place par Pristina en novembre d'une barrière douanière sur les produits serbes. Le Kosovo "est mon pire cauchemar, je vais me coucher avec, je me réveille avec, et je ne dors pas beaucoup", a commenté le président serbe Aleksandar Vucic. Son cabinet a répété jeudi son "énorme inquiétude pour l'avenir" de la minorité serbe et prévenu que la création d'une armée "empirera significativement la situation".

**Des bannières étoilées partout**

L'enjeu est autant politique que militaire. Selon les analystes au Kosovo, il faudra près d'une décennie pour que soit achevée la trans-

formation en armée des KSF.

Aujourd'hui forts de 2.500 membres, leurs effectifs doivent passer à 5.000, plus 3.000 réservistes, loin des quelque 30.000 soldats que compterait l'armée serbe selon les estimations.

Au Kosovo comme à Belgrade, l'option d'une escalade militaire n'est pas jugée crédible par les analystes, même si la Première ministre serbe Ana Brnabic a récemment assuré qu'elle était "sur la table". Sous couvert d'anonymat, une source diplomatique à l'Otan ne dissimule toutefois pas son inquiétude: si le souhait de se doter d'une armée est "légitime", cela devrait être fait "de façon progressive afin d'éviter l'escalade".

Tout en assurant que la Kfor continuerait d'assurer la sécurité du Kosovo, le secrétaire-général de l'Otan, Jens Stoltenberg a émis des réserves sur le calendrier de cette

initiative qui pourrait avoir de "graves répercussions".

Les responsables kosovars sont toutefois confortés par le soutien public de la Grande-Bretagne mais surtout des Etats-Unis, leur plus proche allié.

La rue principale de Pristina, mais aussi de nombreux axes routiers, ont d'ailleurs été pavés de drapeaux américains, encore plus que de coutume.

Jeudi, l'ambassadeur américain à Pristina Philip Kosnett a souhaité qu'après la création de l'armée les responsables de la région "concentrent leur énergie sur le dialogue" en vue de trouver un accord de normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

De son côté, le cabinet d'Aleksandar Vucic a dit son intention de consulter "les amis de la Serbie au Conseil de sécurité".

AFF

Selon des médias

## La Chine confirme détenir deux Canadiens

■ Les Canadiens Michael Kovrig et Michael Spavor sont détenus en Chine depuis lundi pour des "activités menaçant la sécurité nationale" dans des affaires distinctes, a confirmé jeudi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, selon la presse canadienne.

L'ex-diplomate Michael Kovrig a été arrêté par le Bureau de la sécurité de l'Etat chinois, tandis que le consultant Michael Spavor a été interpellé par une branche de cette même agence dans la municipalité de Dandong, riveraine du fleuve Yalu, qui marque la frontière entre la Chine de la Corée du Nord, a précisé le porte-parole, Lu Kang. L'ambassade canadienne en Chine a été informée "sans délai" de la situation, les "droits de ces deux individus sont garantis et respectés" et les enquêtes les concernant se poursuivent, a-t-il précisé. Le porte-parole de la diplomatie chinoise n'a donné aucun détail sur cette affaire, qui empoisonne les relations entre Ottawa et Pékin, déjà mises à mal par l'arrestation à Vancouver de Meng Wanzhou, la directrice financière du géant chinois des télécommunications Huawei.

On ne sait donc toujours pas ce que la Chine leur reproche, le lieu de leur détention ni s'ils ont pu obtenir une aide consulaire, ajoutait-on de même source, notant qu'en réponse aux questions sur la possibilité que ces arrestations soient liées à celle de Meng Wanzhou le 1er décembre dernier, le porte-parole s'est contenté d'indiquer que des "mesures coercitives" avaient été prises conformément à la loi.

Mercredi, M. Lu avait toutefois souligné que l'organisation pour laquelle travaillait Michael Kovrig, l'International Crisis Group, n'était pas enregistrée en Chine et que tout travail dans ce pays serait donc illégal.

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, avait déclaré, mercredi, avoir reçu la confirmation de l'arrestation de Michael Kovrig, mais que la diplomatie canadienne n'avait pas été en mesure de rentrer en contact avec lui. Elle avait annoncé par la même occasion que le Canada est sans nouvelle d'un deuxième ressortissant canadien, porté disparu en Chine après avoir sollicité l'aide des services consulaires.

Affaires mondiales Canada a confirmé ultérieurement qu'il s'agissait de Michael Spavor.

R. M.

Etats-Unis

## Une migrante de 7 ans meurt de déshydratation en détention

41°C de fièvre. Ce jeudi 13 décembre, deux jours après une énième déclaration de Donald Trump quant à l'avenir du "mur" qu'il souhaite ériger à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, un nouveau drame de l'immigration vient d'être rapporté.

Le Washington Post explique qu'au début du mois, une fillette de 7 ans qui avait franchi illégalement la limite entre les deux pays avec son père est décédée, une fois placée en détention. Partie du Guatemala, elle avait passé la frontière américaine au sud de Lordsburg, dans le Nouveau-Mexique, au sein d'un groupe de 163 migrants.

Le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis -ou CBP, pour employer le sigle en langue anglaise-, raconte que ses agents ont été approchés par les voyageurs, dans le désert, ces derniers souhaitant se rendre aux autorités américaines, en vue sans doute de déposer une demande d'asile. Mais la fillette aurait commencé à souffrir de convulsions violentes, un peu plus de huit heures après avoir

été placée en détention.

Prise en charge rapidement par les premiers secours, sa température corporelle a alors été mesurée à plus de 41°C et les rapports officiels du CBP expliquent qu'elle n'avait "rien mangé ni bu d'eau depuis plusieurs jours". Malgré un transport en hélicoptère vers l'hôpital d'El Paso, dans l'État tout proche du Texas, la fillette a alors subi un arrêt cardiaque avant d'être réanimée. "Mais l'enfant n'a pas réussi à récupérer et est décédée à l'hôpital moins de 24 heures après avoir été transportée."

Son père se trouve toujours dans la ville texane, dans l'attente d'une rencontre avec des officiels guatémaltèques et une enquête est en cours pour déterminer si les procédures ont été correctement appliquées et tenter d'expliquer ce drame. En effet, les migrants qui sont arrêtés se voient normalement offrir de l'eau et de la nourriture de la part du CBP, mais le Washington Post assure qu'il est pour l'heure impossible de savoir si tel a été le cas pour la petite victime.

Dans une déclaration transmi-

se au quotidien américain, Andrew Meehan, le porte-parole du CBP dit que "les plus sincères condoléances du CBP vont à la famille de l'enfant. Les agents des douanes ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour lui sauver la vie, dans des circonstances extrêmement compliquées. En tant que pères et mère, que frères et sœurs, nous compatissons pour la perte de chaque enfant."

Alors que ces dernières semaines, l'Amérique -politiques comme associatifs- avaient les yeux rivés sur la caravane qui stationne au niveau de Tijuana et de San Diego, à la limite entre le Mexique et la Californie, l'article du "WaPo" rappelle que des milliers de migrants tentent également leur chance dans les déserts situés plus à l'intérieur des terres, dans l'Arizona, le Texas ou le Nouveau-Mexique donc. Le journal note également que 2018 a vu exploser le nombre de familles qui voyagent, la présence d'enfants compliquant la tâche aux autorités américaines pour procéder à des expulsions sèches.

HuffPost

Photographie d'art, peinture et artisanat

# Exposition de la création féminine

Une exposition rassemblant les oeuvres d'une quarantaine de créatrices dans les domaines de la photographie d'art, de la peinture et de l'artisanat, a été inaugurée, jeudi à Alger, à la faveur du 8<sup>ème</sup> Festival national de la création féminine.



Cette édition qui se tient au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, et inaugurée par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, est placée sous le thème «Jeunes regards sur les arts» exposant ainsi les travaux d'élèves et apprenties chapeautées par d'anciennes participantes à ce festival.

Pour la première fois cette année, le Festival de la création féminine ouvre ses portes à des plasticiennes comme Djazia Berber, qui propose un travail abstrait explorant les nuances, le mouvement et une forme particulière de symétrie et d'effet miroir, l'illustratrice

Brahmi Madina exposant une série de portraits au crayon ou encore Samah Ould Arab qui a dévoilé des toiles réalisées en digital painting. De jeunes plasticiennes ayant participé en avril dernier à la manifestation «Le printemps des arts» ont exposé de nouvelles oeuvres à l'instar de Hadjer Boughanem qui apporte une conception contemporaine en diversifiant les supports et en s'essayant, en plus de la peinture, à la sculpture, et de Ismahane Mezouar. Avec les paysages urbains comme principale source d'inspiration, les photographes et graphistes Khadidja Zouaoui, Yasmine

Lababou, Celia Ameur, Imène Nesrine Kerdel et Meryam Meghfour exposent leurs oeuvres. Pour le volet artisanal, la commissaire du festival, Hamida M'hamsadji Agsous, a indiqué avoir «contacté les exposantes des précédentes éditions pour exposer les oeuvres de leurs élèves et apprenties» dans les domaines du tissage, de la mosaïque, de la céramique ou encore de la poterie. Le tissage traditionnel a vu la participation de six exposantes qui ont reproduit les techniques ancestrales de cet art au même titre que la broderie. Des métiers où les artisanes ont reproduit et revisité

les costumes traditionnels pour créer des objets actuels et utiles au quotidien.

Pour leur part, Nawal Madani, Lynda Lalaoui et Hafsa Zoubida Ghalem proposent au visiteur des oeuvres en céramique, des décorations et des meubles ornés de mosaïque ou encore des tableaux où la mosaïque remplace la toile et la peinture.

Le 8<sup>ème</sup> Festival national de la création féminine se poursuit jusqu'au 17 décembre et prévoit des conférences sur la photographie et les métiers de l'image et sur l'art de la broderie.

Bilal L.

Organisées par l'établissement Arts et Culture

## Ouverture des Rencontres cinématographiques d'Alger

La 2<sup>ème</sup> édition des Rencontres cinématographiques d'Alger, manifestation dédiée au 7<sup>ème</sup> art algérien et aux cinéphiles, se sont ouvertes jeudi soir à Alger avec la projection de deux films algériens.

Cette manifestation de trois jours qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui à la salle Ibn Khaldoun, a été marquée par la projection du court métrage de fiction *Un jour de mariage* d'Elias Belkeddar et Omar Gatlato de Merzak Allouache.

Coproduction algéro-française sortie en 2018, *Un jour de mariage* est une comédie dramatique relatant en 15 minutes l'histoire de Karim, un bandit qui a grandi dans une banlieue française, avant de s'installer à

Alger, où il rejoint un groupe de malfaiteurs.

Présenté et primé à la «Semaine Internationale de la Critique» au Festival de Cannes (France, 2018) le film a été projeté en compétition dans plusieurs festivals, notamment au Maroc, en Allemagne et au Canada.

Le public était également au rendez-vous pour redécouvrir un des classiques du cinéma algérien *Omar Gatlato*, premier long métrage de fiction du réalisateur Merzak Allouache. Sorti en 1977, ce film porte un regard sur la société algérienne à travers le jeune Omar, employé qui fait vivre sa famille nombreuse avec son salaire dérisoire de fonctionnaire d'administration.

Organisées depuis 2017 par l'établisse-

ment Arts et Culture de la wilaya d'Alger en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, «Rencontres cinématographiques» est un rendez-vous annuel qui se veut, selon ses organisateurs, une «espace» pour redonner au public le goût du cinéma à travers des projections de films algériens ou coproduits avec la France, partenaire de cet événement. L'édition 2018 de cette manifestation propose aux cinéphiles algérois une dizaine de films - à raison de trois séances par jour - dont le long métrage *Jusqu'à la fin des temps* de Yasmine Chouikh, le documentaire *Birds* de Louisa Beskri et Django du réalisateur et producteur français Etienne Comar.

H. M.

### Ils étaient écrits par des auteurs algériens Un don de 91 manuscrits remis à la Bibliothèque nationale

■ Un don de 91 manuscrits anciens, écrits par des auteurs algériens, a été remis jeudi par l'ancien ministre de l'Education nationale, Mustapha Benamar, à la Bibliothèque nationale d'El Hamma.

Remis lors d'une cérémonie officielle présidée par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, les 91 manuscrits sont dans leur majorité des oeuvres originales ou des apogées d'auteurs algériens restituant six siècles d'histoire de l'Algérie.

Ibn Rachik El M'Sili (IV<sup>e</sup> siècle de l'hégire), auteur de plusieurs ouvrages de littérature et de poésie sur sa ville natale, d'Abou Abdallah Mohamed Benyoucef Essenouci, doyen des savants de Tlemcen durant le IX<sup>e</sup> siècle, d'Abderrahmane Etaâlibi, célèbre savant durant les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles de l'hégire, d'Abi Rass El Moaskri, auteur de carnets de voyages notamment, et d'Ahmed Benyahia El Ouencharissi, comptent parmi les auteurs de ces manuscrits. Mustapha Benamar qui avait fait don en 2015 d'un premier lot de 68 manuscrits d'auteurs orientalistes, a indiqué que par cet acte, il souhaitait «encourager» les étudiants et les chercheurs à faire connaître le passé culturel et scientifique de l'Algérie. Qualifiant ce don d'«inestimable», le ministre de la Culture a, pour sa part, appelé les détenteurs de ce patrimoine à le mettre à la disposition du public à travers des «dons ou ventes aux institutions culturelles», soulignant au passage, la «nécessité de répertorier» tous les manuscrits existants.

A l'issue de la cérémonie, Mihoubi a remis à l'ancien ministre une distinction honorifique pour l'ensemble de sa carrière et en «reconnaissance» de l'intérêt qu'il accorde à la recherche et à l'histoire de l'Algérie.

Farid D.

### 5<sup>ème</sup> Festival national universitaire du court métrage à Batna 30 oeuvres de différentes wilayas présentées

■ La 5<sup>ème</sup> édition du Festival national universitaire du court métrage s'est ouverte jeudi à Batna avec en lice 30 oeuvres de 22 wilayas en présence d'artistes et du directeur général de l'Office national des oeuvres universitaires (Onou), Farouk Bouklikha.

Selon Slimane Boualag, commissaire de la manifestation, ce festival d'une durée de trois jours pour lequel tous les moyens ont été mis en place pour son organisation, réunit des participants de 36 établissements pédagogiques, 20 directions d'oeuvres universitaires et un seul court métrage étudiant.

Baptisée du nom du défunt artiste Mahieddine Bouzid dit Mehiou dont la famille sera honorée à l'occasion, le festival verra la participation de professionnels en courts métrages tunisiens pour favoriser les échanges d'expériences, a précisé M. Boualag.

Des ateliers de formation sur la mise en scène, le scénario, l'audiovisuel et la musique de films sont prévus durant le festival qui sera couronné par la distinction des meilleurs courts métrages, a précisé le chargé de la programmation du festival, Salah Djari qui a indiqué qu'un riche programme d'animation culturelle est prévu tout au long de la manifestation.

K. M.

## PAROLES DE FEMMES

«La vérité est une bombe dont les effets tuent à la fois celui qui la lance et celui qui la reçoit.»

Françoise Parturier



## FEMMES

Page animée par Tinhinan

## ILS ONT DIT :

«Il faut dire la vérité le plus souvent possible si vous voulez que vos mensonges passent inaperçus.»

Yvan Audouard

## ACTU-FEMMES

## BRIGITTE MACRON, «HYPNOTISÉE PAR LES CHÂÎNES INFO»

## UNE PREMIÈRE DAME TRÈS CONCERNÉE PAR LA COLÈRE DES «GILETS JAUNES»

Depuis le début du quinquennat, Brigitte Macron est toujours restée dans l'ombre de son époux. A la fois discrète et concernée. Mais dans la crise des «gilets jaunes», la Première dame de France a décidé de s'engager.



Lundi 10 décembre, le président de la République, Emmanuel Macron, prenait la parole pour la première fois depuis le début de la crise des «gilets jaunes». Pour certains observateurs de la vie politique, le discours allait apaiser la colère du mouvement. Pour les autres, même des proches du chef de l'Etat, les mots d'Emmanuel Macron arrivaient trop tard. Quelques heures avant cette allocution, la Première dame, qui a toujours été depuis le début du quinquennat un bon capteur de l'opinion, a lu le texte. Elle voulait que son époux s'en sorte, qu'il réussisse un des moments forts de son mandat. Elle voulait probablement aussi lui éviter ce qu'elle a vécu. Depuis le début de la crise des «gilets jaunes», Brigitte Macron est souvent comparée à «Marie-Antoinette vivant dans sa bulle».

Alors la discrète Première dame s'est engagée dans cette bataille aux côtés de son mari. Comme l'explique un intime dans les colonnes du *Parisien* «Elle est sincèrement triste de ce qui arrive. Et vous savez quoi ? Elle comprend la colère. C'est le fruit de 30 ans d'impuissance». Ainsi, quand le chef de l'Etat a commencé son discours, Brigitte Macron n'a pas manqué une seconde. «Elle était comme hypnotisée par les chaînes info, émue par les témoignages de ces employés au bout du rouleau en gilet jaune, autant que stupéfaite par la haine tripale contre son mari. Elle a trouvé ça «dur».

Depuis le début de la crise, la Première dame se fait très discrète. Aucune apparition, encore moins de prise de paroles. Mais Brigitte ne pouvait annuler mercredi 13 décembre sa venue au service de soins palliatifs de l'hôpital Necker-enfants malades, à Paris. Grâce au mandat présidentiel de son époux, elle souhaite soutenir un nouveau plan autisme et s'engager sur les dossiers du handicap, de l'exclusion, du harcèlement scolaire et de la maladie. Son combat à elle.

## NUTRITION

## CONSEILS POUR PERDRE DU POIDS

Vous avez un peu grossi pendant l'hiver, l'été ou lors d'un changement de vie ou d'une période difficile... Résultat : vous ne vous sentez pas bien dans votre corps, et la perte de 2 à 3 kilos vous ferait du bien. Les solutions ne manquent pas, voici quelques conseils pour maigrir sans fausse note...

## Quelques principes

Pour perdre du poids il faut s'appuyer sur quelques principes solides : se donner du temps, au minimum un mois pour perdre 2 à 3 kilos ;

- prévenir les fringales et la fatigue ;
- bien se tenir aux règles fixées au départ ;
- éviter les carences en vitamines et minéraux ;
- ne pas utiliser de médicaments ou d'aliments spéciaux pour régime ;
- garder un maximum de plaisir à manger.

## Se fixer des règles et s'y tenir

Ne pas sauter de repas, surtout le petit-déjeuner qui doit rester copieux. Faites un repas léger le soir ; ne rien manger en dehors des repas. Si vous avez faim entre les repas, boire un grand verre d'eau, un café ou un thé sans sucre. Boire aussi avant le repas et au milieu du repas ;

- continuer à manger des féculents à chaque repas : pâtes, riz, pommes de terre ou pain. Ils procurent un sentiment de satiété et apportent l'énergie dont vous avez besoin, ainsi que des fibres. En revanche tout ce qui les accompagne est à limiter : sauces grasses, beurre, fromage, crème fraîche, etc. Il faut donc consommer ces féculents seuls ou avec un assaisonnement sans sucre ni matières grasses ; supprimer les boissons gazeuses sucrées ;
- éviter de manger hors de chez vous car il est plus difficile de contrôler votre alimentation. Au restaurant c'est parfois



possible, chez des amis c'est plus difficile...

- Si vous faites un bon repas à plusieurs, il faut alors essayer de diminuer les quantités et surtout ne jamais vous resservir d'un plat ;

- choisissez des viandes maigres et privilégiez les volailles, sans la peau, les poissons et les crustacés ; Attention aux graisses cachées : évitez toutes les viandes en sauce, les gratins riches en lait, beurre ou crème, gruyère et œufs, les fritures, les viennoiseries et les pâtisseries, les sucreries et le chocolat, les glaces, les gâteaux ;

- mangez des légumes à volonté et sous toutes leurs formes : crus, cuits, en potage ;

- mangez deux fruits par jour,

## BEAUTÉ

## Rajeunir naturellement, c'est possible

Pour bien vieillir, le meilleur moyen ne serait pas de se tartiner de crème en tous genres, mais de bien manger et bien bouger ! Faire le plein d'antioxydants, de vitamines et de minéraux, pour garder la forme et la santé de longues années.

## Existe-t-il des aliments anti-âge ?

Il existe effectivement des aliments qui permettent de ralentir le vieillissement. Ce sont tous ceux qui

sont riches en antioxydants (vitamine C, bêta-carotène, sélénium...). On trouve ces composés notamment dans les fruits et légumes.

Ainsi, la vitamine C se trouve dans les agrumes, les fraises, les kiwis. La vitamine E se trouve dans le germe de blé...

Pour faire le plein de caroténoïdes, ce n'est pas compliqué, il faut choisir les fruits et légumes les plus colorés : orange, rouge mais aussi vert.

L'effet de ces antioxydants est

notamment visible au niveau de la peau. D'ailleurs, il suffit de voir le teint d'un fumeur, dont le statut en antioxydants est bas.

## Quand faut-il commencer à être plus vigilant ?

Le plus tôt possible bien sûr ! À partir de 45 ans dernier délai il faut avoir une alimentation la plus équilibrée possible, et faire un peu d'exercice. On peut faire attention sans pour autant se priver de tout !



**Les DÉBATS**

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib Stambouli

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS

Compétitions africaines interclubs (16<sup>es</sup> de finale)

## Les Algériens pour prendre option

Beach-volley  
04 pays étrangers  
présents à un tournoi  
international à Oran

■ Douze clubs représentant cinq pays, dont l'Algérie, prendront part à un tournoi international de beach-volley (seniors dames) samedi et dimanche prochains à Oran, a-t-on appris jeudi de la Ligue oranaise de volley-ball.

Ce tournoi, premier du genre dans la wilaya d'Oran, s'inscrit dans le cadre de la promotion des jeux méditerranéens qui auront lieu dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021, a indiqué, le président de la Ligue oranaise de volley-ball, Kazi Tani Sidi Mohamed.

Outre l'Algérie, pays hôte, qui sera représentée par les deux sélections nationales A et B, ainsi que deux clubs locaux, à savoir APMA Aïn Turck et Noudjoum El Hamri, seront présents également les deux sélections de chacun des pays de Russie, Maurice, Maroc et Tunisie, a fait savoir le même responsable. Les 12 équipes participantes seront scindées en quatre groupes de quatre équipes chacun, pour donner lieu à 12 rencontres lors de la première journée. Les premiers de chaque groupe se qualifieront aux play-offs programmés pour la deuxième et dernière journée, qui verra également le déroulement des matchs de classement. Cette manifestation, organisée par la Ligue oranaise de volley-ball en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports et sous le patronage de la wilaya d'Oran, aura pour théâtre l'esplanade du jardin Sidi-M'hamed situé à proximité du boulevard de l'ALN (front de mer), "un lieu habilité à accueillir même des compétitions internationales officielles de l'avis des spécialistes", s'est réjoui le président de la Ligue oranaise de volley-ball.

Equitation/Coupe d'Algérie  
Entame de l'édition  
2018 à Oran

■ Le coup d'envoi de la Coupe d'Algérie d'équitation par équipes (seniors, juniors et cadets), pour le compte de l'édition 2018, a été donné jeudi au club "Cavalier oranais" dans la commune d'Es-senia, pour se poursuivre jusqu'au 29 décembre. Vingt-quatre (24) clubs représentant les quatre régions du pays participent à cette grande manifestation en saut d'obstacles, en marge de laquelle se déroule aussi et pour la première fois le "Challenge du cavalier". Présidant la cérémonie d'ouverture, le wali d'Oran, Mouloud Cherifi a notamment souligné qu'Oran abrite pour la première fois cette Coupe d'Algérie, mettant en exergue le nouvel acquis de la ville et du sport équestre en Algérie avec l'ouverture en mai dernier du centre équestre "Cavalier oranais" construit aux normes mondiales. Cette compétition, qui regroupe pas moins de 250 cavaliers et 188 chevaux, a débuté avec les épreuves de la catégorie seniors dont les finales auront lieu samedi. Les épreuves des juniors et cadets sont prévues respectivement pour les week-ends des deuxième et troisième semaines de la compétition. L'occasion sera propice également pour dénicher de jeunes cavaliers devant représenter la sélection algérienne lors du championnat arabe des jeunes talents, en février prochain aux Emirats arabes unis, a indiqué à l'APS Mahfoud Hassairi, directeur des jeunes talents et membre de la commission technique de la Fédération équestre algérienne.

Il a ajouté que le choix de la ville d'Oran pour abriter cette Coupe d'Algérie s'inscrit dans le cadre de la promotion des Jeux méditerranéens dont la 19e édition aura lieu dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021.



Les quatre représentants algériens dans les deux compétitions africaines interclubs de football, auteurs d'un tir groupé réussi au tour préliminaire, tenteront de prendre une option en vue d'une qualification au prochain tour, à l'occasion des 16es de finale (aller) prévus à partir de vendredi.

Le représentant algérien en Ligue des champions, la JS Saoura, aura une mission compliquée en défiant les Marocains de l'IR Tanger, champion du Maroc en titre. Les joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz devront puiser dans leurs ressources pour décrocher un bon résultat ce samedi à Béchar, de quoi leur permettre d'aborder le voyage à Tanger en toute sérénité.

La JSS, qui a réussi à passer le cap du tour préliminaire pour la première fois de son histoire, aura à cœur de rééditer la performance réalisée face aux Ivoiriens du SC Gagnoa (aller : 2-0, retour : 0-0). De son côté, l'IRT reste sur une victoire en déplacement réalisée en championnat face à Youssoufia Berrechid (2-1). Le club occupe la 11e place au tableau avec 13 points.

En Coupe de la Confédération africaine, les deux représentants algériens, l'USM Bel-

Abbès et le NA Hussein-Dey, ont hérité respectivement des Nigériens d'Enugu Rangers et des Zambiens de Green Eagles.

L'USMBA, qui a réussi son retour sur le plan continental après 26 ans d'absence en passant l'accueil des Libériens de LISCR FC (aller : 4-0, retour 0-1), défit un adversaire beaucoup plus coriace, d'où la difficulté de la mission qu'attend les coéquipiers du capitaine Zakaria Khali. Enugu Rangers, détenteur de la Coupe du Nigeria, aura l'avantage de recevoir au match retour. Les gars de Bel-Abbès, confrontés à une crise financière sans précédent, devront sortir le grand jeu au stade 24-Février-1956 pour ne pas hypothéquer leurs chances de qualification.

Pour mémoire, pas moins de huit joueurs de l'USMBA ont boycotté la seconde manche du tour préliminaire disputée à Monrovia, en guise de contestation au non-paiement de leurs salaires.

Pour sa part, le NAHD, qualifié aux dépens des Congolais des Diables Noirs (aller : 2-0, retour : 1-1) sera en appel au stade Nokroloma de Lusaka pour défier les Zambiens de Green Eagles. Le voyage s'annonce semé d'embûches pour le Nasria, dont le résultat du match aller pourrait s'avérer

déterminant dans l'optique d'une qualification aux 16es de finale (bis) de l'épreuve.

Pour rappel, la Confédération africaine de football a décidé cette année de changer la périodicité de ses compétitions interclubs pour les aligner avec le calendrier européen. En guise de transition, la nouvelle saison a débuté en novembre pour s'achever en mai. Dès 2019, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante.

Imad M.

## CAN 2019

L'Egypte se dit "prête" à  
organiser la CAN-2019

■ L'Egypte se dit "prête" à organiser la Coupe d'Afrique des Nations 2019, après la décision du Maroc de ne pas être candidate à l'organisation de cette édition, retirée au Cameroun le mois dernier, a indiqué mercredi le ministre égyptien des Sports.

"L'Egypte est capable d'organiser la compétition et on sera fiers de le faire, a déclaré Ashraf Sobhi à la chaîne locale ON Sport. Le peuple égyptien est toujours prêt pour des choses pareilles, on a des structures au plus haut niveau, et on a déjà organisé des compétitions."

L'Egypte a déjà organisé quatre fois la CAN, la dernière en 2006.

Après l'annonce le 30 novembre du retrait de l'organisation au Cameroun, en raison de retards dans les travaux d'infrastructures et d'une situation fragile sur le plan sécuritaire, l'Egypte avait laissé la priorité au Maroc.

Mais mercredi soir, le ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc, Rachid Talbi El Alami, a déclaré que "le Maroc n'avait pas l'intention de présenter sa candidature pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations 2019 et ne le fera pas".

Le pays hôte de la CAN, prévue du 15 juin au 13 juillet, sera connu le 9 janvier. Le président de la Confédération africaine (CAF), Ahmad Ahmad avait indiqué lundi qu'après la clôture de l'appel aux candidatures le 14 décembre, "tout sera finalisé le 25 décembre pour faire sortir une "short list" de candidats avec leur évaluation et des notations claires". Il a évoqué "deux ou trois lettres d'intention", dont une de l'Afrique du Sud.

## MCA

## Tirage des quarts de la LDCA le 17 décembre

Les joueurs du Mouloudia d'Alger connaîtront leurs adversaires, ce lundi 17 décembre, pour les quarts de finale de la Coupe Arabe lors du tirage au sort prévu à Riyad.

Le MC Alger est le seul club algérien à s'être qualifié aux quarts de finale de la compétition, après l'élimination de l'USM Alger et de l'ES Sétif. Les algérois du MCA ont éliminé les saoudiens d'Al-Nasr lors du dernier tour.

Le Mouloudia affrontera l'une des sept autres équipes restante ; Al-Wasl des Emirats, Al Mareikh du Soudan, l'Union d'Alexandrie d'Egypte, l'ES Sahel de Tunisie, Al Ahly de Djeddah et Al-Hilal d'Arabie Saoudite.

Pour rappel, le vainqueur de la 28ème édition touchera 6 Millions de dollars et le finaliste recevra 2,5 Millions de dollars. La direction du MCA est déjà assurée de toucher 200 mille dollars même en cas d'élimination lors des quarts.

## Natation/ mondiaux 2018

## Sahnoune éliminé au 50m nage libre

Le nageur algérien Oussama Sahnoune a été éliminé, jeudi, dès les séries de l'épreuve du 50m nage libre des Championnats du monde en petit bassin (25 mètres) qui se déroulent à Hangzhou (Chine).

Le natif de Constantine a réalisé un chrono de 21.53 dans la 11e série remportée par le

Polonais Pawe Juraszek (21.30), devant l'Italien Lorenzo Zazzeri (21.35) et le Brésilien Cesar Cielo Filho (21.39). Au classement général des séries, Sahnoune, qui visait haut dans la compétition, s'est contenté de la 20e place.

Outre le 50m, le nageur algérien est engagé aussi dans le 100m nage libre.



Alger  
Ensoleillé  
Min 9 °C  
Max 19 °C



Oran  
Ensoleillé  
Min 8 °C  
Max 20 °C



Annaba  
Ensoleillé  
Min 6 °C  
Max 17 °C

## Rohingyas

### La Chambre américaine des représentants accuse l'armée birmane de génocide

La Chambre américaine des représentants a adopté jeudi à une majorité écrasante une résolution qualifiant les violences commises par l'armée et les forces de sécurité birmanes contre les musulmans rohingyas de «génocide» et appelant à la libération de deux journalistes de Reuters. La chambre basse estime que «les atrocités commises contre les Rohingyas par l'armée et les forces de sécurité birmanes depuis août 2017 constituent des crimes contre l'humanité et un génocide», proclame cette résolution approuvée par 394 voix pour et une seule contre. Les élus républicains et démocrates appellent également le gouvernement birman à libérer les journalistes de l'agence Reuters, Wa Lone, 32 ans, et Kyaw Soe Oo, 28 ans, arrêtés lorsqu'ils travaillaient sur la mort en 2017, de 10 Rohingyas. Les Nations unies ont qualifié de «génocide» la répression contre cette minorité musulmane. La Chambre des représentants exhorte, dans sa résolution, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, «à déterminer, sur les bases des preuves disponibles, si les actions de l'armée birmane dans l'Etat de Rakhine représentent des crimes contre l'humanité, un génocide ou d'autres crimes reconnus par les lois internationales». Tous les responsables «doivent être recherchés, sanctionnés, arrêtés, poursuivis et punis en accord avec les lois et conventions internationales», poursuit le texte. Les Etats-Unis, par la voix du secrétaire d'Etat de l'époque, Rex Tillerson, avaient qualifié en novembre 2017 les violences contre les Rohingyas de «nettoyage ethnique», avant de sanctionner en août quatre commandants et deux unités militaires de Birmanie pour leur implication. Depuis, la diplomatie américaine continue d'examiner la situation pour décider s'il s'agit, ou non, d'un génocide. Mais le vice-président américain Mike Pence a dit mi-novembre à la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi, en marge d'un sommet asiatique, que les «violences et persécutions» contre les Rohingyas étaient «inexcusables». H. M.

## Libye

### Des hommes armés non identifiés attaquent un tribunal à Benghazi

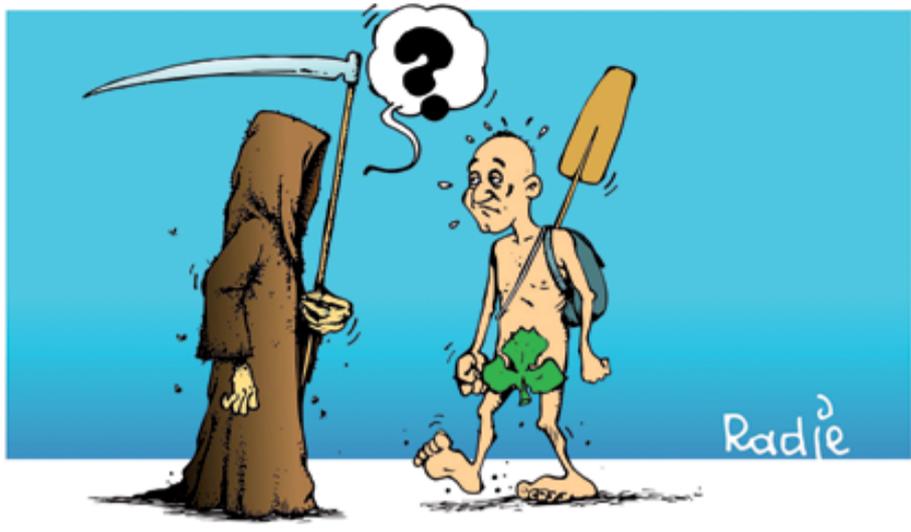
Le tribunal de première instance de la ville de Benghazi, dans l'est de la Libye, a été attaqué jeudi par des hommes armés non identifiés qui tentaient de libérer des prisonniers, a déclaré jeudi l'Organisation des juges libyens. «Un groupe non identifié a attaqué le siège du Tribunal de première instance de Benghazi avec des armes de moyen calibre dans le but de perturber le travail de la justice et de libérer des prisonniers par la force», a indiqué l'organisation dans un communiqué. «L'Organisation des juges libyens condamne cette attaque. Elle condamne fermement la situation d'insécurité et d'incapacité à laquelle sont confrontées les agences officielles de l'Etat et qui les empêche de s'acquitter de leurs tâches. Cela finira par saper la confiance du public dans les institutions officielles», a poursuivi le communiqué. L'organisation a appelé le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de la population et des institutions publiques. L'insécurité et le manque de forces de police ont abouti à des évènements réguliers des prisonniers, notamment à Tripoli en septembre, lorsque plus de 400 détenus se sont échappés de prison lors d'affrontements entre les forces gouvernementales et des milices armées.

H. M.

## GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

### HARGA: LES PASSEURS AUGMENTENT LEUR PRIX !



## Sahara occidental

### Washington «frustré» que le conflit ne soit pas réglé



John Bolton, le Conseiller à la sécurité du président Trump, a exprimé, jeudi à Washington, sa «frustration» devant le blocage que connaît la question du Sahara occidental, affirmant qu'il était temps à la Minurso d'accomplir son mandat.

«Frustration, frustration», a répété le chef du National Security Council (NSC) en évoquant la question du Sahara occidental lors d'un point de presse à Heritage Foundation, tenu à l'issue d'un débat sur la nouvelle stratégie de l'administration américaine en Afrique.

«Vous devriez penser au peuple sahraoui, aux Sahraouis qui sont encore dans les camps des réfugiés», a ajouté John Bolton, soulignant que les Sahraouis et leurs enfants ont «besoin

de retourner chez eux et avoir une vie normale».

Durant ce débat consacré à la nouvelle stratégie des Etats-Unis en Afrique, le conseiller du président Trump est revenu sur les missions de maintien de la paix dans le continent, en expliquant que l'administration américaine souhaitait mettre fin à celles qui n'ont pas rempli leurs mandats après des années de déploiement.

Bolton qui connaît très bien le dossier du Sahara occidental, pour avoir participé en 1991 à l'établissement du mandat de la Minurso, a regretté que les mandats de ces missions soient renouvelés systématiquement chaque année sans qu'elles obtiennent les résultats escomptés, à savoir mettre fin aux conflits, a-t-il dit.

Pour mieux illustrer la

situation, l'ancien ambassadeur américain à l'ONU a cité le Sahara occidental, son «exemple préféré», en indiquant qu'un référendum d'autodétermination devait se tenir dans ce territoire, mais 27 ans après, aucun progrès n'a été enregistré dans ce sens.

Bolton a estimé qu'il était nécessaire de «focaliser» sur les moyens permettant à ces missions d'accomplir leurs mandats avec succès. Mais «le succès n'est pas de maintenir ces missions indéfiniment», a-t-il déclaré.

«27 ans de déploiement et la mission est toujours là comment pouvez-vous justifier cela ?», s'est-il interrogé en s'adressant au parterre d'ambassadeurs africains, d'ONG et de personnalités américaines qui ont assisté à ce débat.

Bolton a affirmé que «les ressources, l'attention et l'effort» déployés dans le cadre de cette mission «seraient plus productifs», s'ils ont été consacrés au développement des peuples de la région.

Le règlement du conflit au Sahara occidental permettra de réorienter les financements alloués à la mission au développement économique, a-t-il soutenu.

H. M.

## Tébessa

### Arrestation de six éléments de soutien aux groupes terroristes

Six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés jeudi à Tébessa lors d'une opération menée par un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, a arrêté, le 13 décembre 2018, six éléments de soutien aux groupes terroristes à Tébessa (5<sup>ème</sup> Région militaire)», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP et des garde-frontières «ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Ouargla (4<sup>ème</sup> Région militaire), Tamanrasset

et In Guezam (6<sup>ème</sup> Région militaire), sept orpailleurs et quatre immigrants clandestins de différentes nationalités, et ont saisi 23 sacs de mélange de pierres et d'or brut, un kilogramme de TNT et un détecteur de métaux, tandis qu'une tentative de contrebande d'importante quantité de carburant s'élevant à 21 491 litres, a été déjouée à Tébessa, El Taref et Souk Ahras (5<sup>ème</sup> Région militaire) et Tamanrasset (6<sup>ème</sup> Région militaire)», relève le communiqué. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Tlemcen, Oran (2<sup>ème</sup> Région militaire) et Tébessa (5<sup>ème</sup> Région militaire), 13 narcotrafiquants et saisi deux véhicules touristiques, 216,2 kg de kif traité, 600 gramme de cocaïne, 9 839 comprimés de psychotropes ainsi que des appareils de communication satellitaire», conclut le MDN.

M. Y.

## ACTU...

### Réghaïa

### Décès d'un jeune homme percuté par un train

Un jeune homme est mort percuté par le train reliant Alger à Thénia, jeudi à 8h30, non loin de la gare de Réghaïa (est d'Alger), a-t-on appris de la Protection civile de la wilaya d'Alger. La victime, âgée de 24 ans, a été percutée en traversant la voie ferrée, à 250 mètres de la gare de Réghaïa, plus précisément au niveau de la cité Faoussi, a précisé à l'APS, le lieutenant Benkhalfallah Khaled, chargé de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. A cette occasion, le lieutenant Benkhalfallah a appelé les citoyens à la prudence et à la vigilance, mettant en avant l'impératif d'emprunter les passerelles piétonnes afin d'éviter la survenue d'accidents similaires.

A rappeler que cet accident est le 2<sup>ème</sup> du genre, en trois semaines, sur le même lieu, où une femme quadragénaire avait trouvé la mort, le mois écoulé, alors qu'elle traversait la voie ferrée au niveau de la cité Faoussi.

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont également enregistré un autre accident au niveau de la gare d'El Harrach (est d'Alger), où un septuagénaire avait été mortellement percuté par un train reliant Alger à El Affroun (Blida), en tentant de traverser la voie ferrée.

R. F.

### Constantine

### Un corps repêché sous le pont de Sidi M'cid

Le corps d'un homme qui s'est donné la mort en se jetant du pont de Sidi M'cid (Constantine), a été repêché mercredi soir par des éléments du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (Grimp) et du poste avancé Abdelmadjid Boumaâza de la direction de la Protection civile, a-t-on appris, jeudi, de ce corps constitué.

La dépouille de cette personne, dont l'âge reste pour l'heure inconnu, a été retrouvée dans un état de décomposition avancé, a précisé la cellule de communication de la Protection civile, ajoutant que la victime a été transportée à la morgue du centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine.

Une enquête a été ouverte par les services de la Sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

R. C.

### Accidents de la route

### 13 morts en zones urbaines

13 personnes ont trouvé la mort et 288 autres ont été blessées dans 241 accidents de la circulation survenus au niveau des zones urbaines, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Par rapport aux statistiques de la même période de l'année dernière, le bilan fait état d'une baisse des accidents de la circulation (-3), des blessés (-11) et de décès (-4), a précisé le communiqué. Le facteur humain demeure la principale cause des accidents avec un taux dépassant les 95% en raison du non-respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue en sus d'autres facteurs liés au véhicule et à l'environnement, indique-t-on de même source. La Dgsn rappelle également le numéro vert 15-48 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

Reda A.